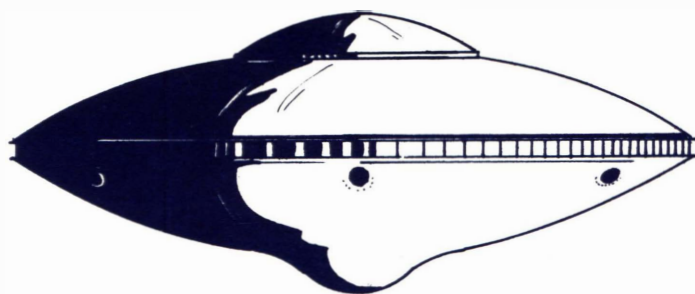


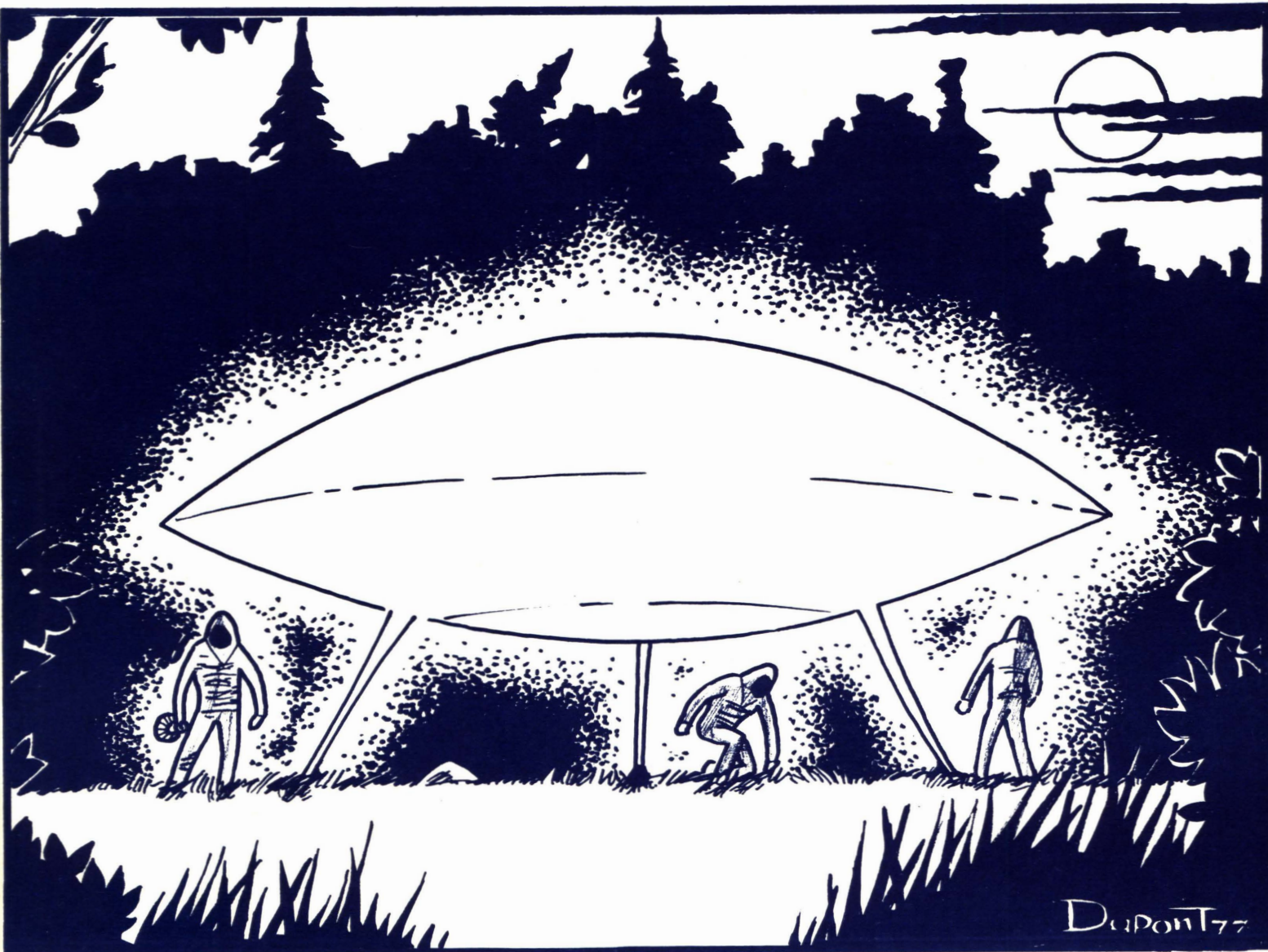
UFO • QUEBEC

\$1.00

INFORMATIONS
RECHERCHES



NO: **10**



DUPONT 77

RESEAU UFO QUEBEC

SI VOUS OBSERVEZ UN UFO, APPELEZ
TOUT DE SUITE UN DES NUMEROS SUIVANTS
POUR REJOINDRE UN DE NOS ENQUETEURS :

MARC LEDUC 653-7767
Régions de Montréal et de Saint-Bruno

PHILIPPE BLAQUIERE 467-3630
Régions de Rougemont, St-Hilaire,
St-Hyacinthe

MONIQUE BENOIT 836-2131
Régions de Joliette, Berthierville

WIDO HOVILLE 626-9125
Régions de Montréal, les Laurentides.

NOUS ENVERRONS QUELQU'UN SUR LES
LIEUX AUSSI VITE QUE POSSIBLE.

DEVENEZ CORRESPONDANT LOCAL DE
UFO-QUEBEC EN NOUS FAISANT CONNAITRE
VOS NOM ET NUMERO DE TELEPHONE, AINSI
QUE LA REGION OU VOUS HABITEZ.

SOMMAIRE



EDITORIAL.....	NORBERT SPEHNER.....	PAGE 3
ENQUETES AU QUEBEC		
RAPPORTS DE PHILIPPE BLAQUIERE.....		PAGE 4
LES OBSERVATIONS DE SAINTE-DOROTHEE.....	MARC LEDUC.....	PAGE 7
OUTREMONT.....	WIDO HOVILLE.....	PAGE 10
ENQUETES.....	JEAN FERGUSON.....	PAGE 11
LA SCIENCE ET LES UFOs.....	JEFF HOLT.....	PAGE 13
INFORMATIONS INTERNATIONALES		
SUEDE : DOSSIER PHOTO.....	WIDO HOVILLE.....	PAGE 14
ROUMANIE.....	AUGUSTIN MORARU.....	PAGE 16
A TRAVERS LE CANADA		
ENQUETES.....	MICHAEL J. SINCLAIR....	PAGE 18
UFO EN SASKATCHEWAN.....	JOHN B. MUSGRAVE.....	PAGE 19
COURRIER.....		PAGE 21
INFORMATIONS.....	CLAUDE MAC DUFF.....	PAGE 23

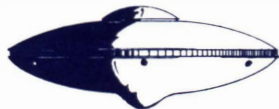
SI UN X APPARAÎT DANS CE CARRE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE:



UFO QUEBEC BP 53 DOLLARD DES ORMEAUX CANADA PQ

ATTENTION : ADRESSE POUR ABONNEMENTS :

361 LE CORBUSIER BELOEIL



ABONNEZ-VOUS

UFO - QUEBEC est édité par
l'association UFO - QUEBEC à
but non lucratif.

PRESIDENT

WIDO HOVILLE

VICE-PRESIDENT

PHILIPPE BLAQUIERE

MEMBRES ACTIFS ET ENQUETEURS

MARC LEDUC
PAUL BLAQUIERE
JEAN-LOUIS BLAQUIERE
NORBERT SPEHNER
GEORGES ETHIER
ROBERT SAPIENZA
PIERRE SMITH
CLAUDE MAC DUFF

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

DON DONDERI, Ph.D., Psychologie
JEFF HOLT, B.Sc., M.Ed. Biologie
MARCEL CONSTANTIN, Physique
GUY TARDIF, Photographie



10

DEUXIEME TRIMESTRE 1977

I S S N 0317 - 9311

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES
OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES (OVNI),
DESIGNES INTERNATIONALEMENT PAR 'UFO'.

REDACTEUR EN CHEF
CLAUDE MAC DUFF

TOUS LES ARTICLES, DESSINS, PHOTOS,
LETTRES DES LECTEURS ET RAPPORTS
D'OBSERVATION DEVANT ETRE PUBLIES
DOIVENT ETRE ENVOYES A L'ADRESSE
POSTALE DE LA REVUE :

UFO-QUEBEC
B. P. 53
DOLLARD-DES-ORMEAUX
QUEBEC, CANADA
H 9 G 2 H 5

Le magazine UFO-QUEBEC est disponible
gratuitement en échange d'autres pu-
blications du même genre.

Dépôt légal à la Bibliothèque
Nationale du Québec.

Dépôt légal à la Bibliothèque
Nationale du Canada, Ottawa.

© 1977 UFO-QUEBEC

Tarif des abonnements :

Abonnement régulier :
4 numéros pour \$ 4.00 (1 an)

Abonnement de soutien :
4 numéros pour \$ 10.00 (1 an)

EUROPE : Ajouter \$ 1.00
Service par avion

Un numéro : \$ 1.00

Libellez les chèques et
mandats-poste à l'ordre de
UFO-QUEBEC.

FAITES PARVENIR LES ABONNEMENTS A
L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO-QUEBEC/ ABONNEMENTS
361 Le Corbusier
Beloeil
Québec, Canada

QUAND VOUS VOUS ABONNEZ, N'OUBLIEZ PAS
DE MENTIONNER A PARTIR DE QUEL NUMERO
VOTRE ABONNEMENT DOIT COMMENCER. MERCI.

EDITORIAL

1977 sera-t-elle une année exceptionnelle pour l'ufologie?
Si on se fie à la théorie des vagues d'observations (retour à intervalles
temporels réguliers d'un grand nombre de cas) et aux calculs du Dr. David Saun-
ders, 1977 devrait être une année de grosse vague (cycle des cinq ans). Il
semble bien que ces calculs soient exacts puisque 'un grand nombre d'observa-
tions ont eu lieu ces derniers mois. Comme en 1972, des escadrilles d'objets non
identifiés ont fait leur apparition dans la région de Montréal. Mais cette fois,
grâce à la vigilance et à la patience de certains membres d'UFO-QUEBEC, et aussi
grâce à la bonne collaboration du public, le scénario s'est avéré différent. Les
observations faites, dans la région de Beloeil-St Bruno-Longueuil, Montréal, par
les observateurs d'UFO QUEBEC ont été corroborées par un grand nombre de témoins
extérieurs au groupe et situés à d'autres points d'observation. Cela a permis un
nombre impressionnant de recoupements concluants.

Ces résultats encourageants sont dus au simple fait qu'un grand nombre de per-
sonnes ont suivi un conseil élémentaire: dès qu'il fait beau, il faut faire de
l'observation. Scruter inlassablement le ciel entre neuf heures et minuit par
exemple. En s'y mettant à plusieurs le temps paraît moins long et il est possi-
ble de se répartir certaines portions de la voûte céleste. Là aussi, l'union fait
la force et nous comptons sur nos lecteurs pour être vigilants cet été.

Un des problèmes aigus que connaît UFO-QUEBEC est celui de la communication avec
ses collaborateurs de l'extérieur. Nous vous demandons d'être patients. Nous som-
mes tous des bénévoles avec des emplois du temps très chargés. Une telle organisa-
tion ne se met pas en place du jour au lendemain. Néanmoins nous n'oublions pas
les personnes qui ont exprimé le désir de nous apporter leur aide. D'ici peu ils
auront de nos nouvelles.

Un autre problème, avec lequel nous sommes de plus en plus confrontés, est celui
de nos relations avec les médias, relations souvent ingrates dans la mesure où l'
information est échangée à sens unique. Nous donnons de la documentation, des con-
seils, nous ouvrons nos fichiers sans pour autant (dans la plupart des cas) que
l'on n'accorde le moindre crédit. Une telle situation est inadmissible. C'est trop
souvent un marché de dupes (il y a des exceptions cependant). C'est pourquoi
l'organisme se doit d'adopter une politique claire, nette et précise dans laquelle
il sera vraiment question d'échanges. L'information se fera dans les deux sens,
au profit des deux parties.

L'affaire de la photo de M. Langevin (voir no 9) semble définitivement réglée.
L'organisation GROUND SAUCER WATCH nous a fait parvenir les résultats des analy-
ses très complexes faites sur ordinateur: le verdict est clair, net et précis. Il
s'agit d'une supercherie grossière (" crude hoax "). L'oeil infallible de la
machine a fait ressortir la forme réelle de la soucoupe photographiée. Il s'agit
bien, comme je le pensais, de la soucoupe du feuilleton ALERTE DANS L'ESPACE. L'
ordinateur a même fait ressortir un détail invisible à l'oeil nu: les lignes
horizontales qui apparaissent sur un cliché lorsqu'on photographie un écran de
TV. Ce qui nous amène à l'éternelle question: pourquoi une personne juge-t-elle
appropriée de nous soumettre un faux ? (Nous en avons eu plusieurs...) Quelle
espèce de satisfaction peut-elle en retirer ? Nous n'achetons pas de photos, ce
qui exclut le profit... Tout cela nous fait perdre beaucoup de temps et d'énergie.
Est-ce là le but visé ? Un besoin de publicité personnelle ? Belle publicité
puisqu'au moment où la supercherie est découverte (et elle est toujours décou-
verte) la personne en question passe pour un joyeux farceur. Et je suis poli...
Alors ne perdez pas votre temps avec ces petits jeux-là. Les moyens techniques
dont nous disposons maintenant sont infallibles.

Un dernier mot: UFO QUEBEC n'a rien à voir avec les activités d'un certain
Claude Vorilhon qui prêche la bonne parole à sa manière. Une confusion d'
adresse et de numéros de téléphone, résultant de la distraction du personnel
d'un poste de télévision local, a renvoyé à UFO QUEBEC des messages destinés
à ce nouveau "prophète" des temps modernes. Il est possible que l'on vous repar-
le dans un prochain numéro des activités de ce Monsieur avec lequel nous n'avons
rien en commun.

N'oubliez pas d'être vigilants. Ouvrez l'oeil et si vous apercevez quelque chose
de suspect, n'hésitez pas à nous appeler. C'est ça, la collaboration.

Norbert Spohner

PHOTOFESTIVAL AU QUEBEC



Nous avons reçu de nombreux rapports d'observations d'objets volants non identifiés de la part de plusieurs témoins de régions différentes de notre Belle Province. Toute une série de phénomènes lumineux, de passages d'escaldrilles d'OVNI et de disques vus de jour nous est rapportée pour ces dernières semaines, le sommet étant cette soirée du samedi, 16 avril 1977. Les gens qui observaient le ciel ce soir-là en ont eu plein les yeux.

ph. blaquièrre

PREMIER RAPPORT

LIEU DE L'OBSERVATION : Région de La Tuque.
TYPE D'OBSERVATION : Diurne.
TEMOINS : M. et Mme J. C. Grenon.
DATE : Dimanche, 1e 13 mars 1977.
HEURE : 12 H 05 H.N.E.
DUREE DE L'OBSERVATION : Entre 5 et 7 minutes.
ENDROIT : Au-dessus du terrain d'aviation.
TEMPERATURE : 8,8° C.
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Vent en direction Est-Sud-Est à 15,3 km/h.

RECIT : Nous étions en automobile et roulions en direction de la sortie Sud de la ville pour nous rendre à la maison. Je regardais machinalement vers le ciel lorsque mon attention fut attirée par quelque chose de brillant. Je demandai à mon époux de ralentir, mais il ne le pouvait pas car plusieurs autos nous suivaient de près et nous étions face à l'hôpital. Je continuai de regarder et je distinguai très clairement deux objets qui volaient à la hauteur des petits avions. Ils semblaient jouer à se dépasser, l'un par dessus l'autre, à tour de rôle. A l'oeil nu cela semblait aussi grand qu'une soucoupe dont les enfants se servent pour glisser sur la neige. A bout de bras ces objets faisaient 15 cm.

Nous approchions lentement à 20 m/h en direction du terrain d'aviation où les objets me semblaient se trouver. Je les peris de vue quelques secondes à cause des arbres. Puis, au tournant de la rue Lamontagne, je demandai à mon mari de stationner. C'est alors qu'en débarquant je revis les deux objets qui s'éloignaient et qui, cette fois-ci, à l'oeil nu, avaient le diamètre d'une assiette à gâteau d'environ 30 cm. J'écoutai et n'entendis rien. Ces disques filaient direction Sud-Est, pour disparaître derrière la petite montagne qui entoure la rivière Bostonnaise. Mon mari aussi a vu la fin de l'observation et n'a pu dire de quoi il s'agissait. Pour ma part je crois avoir observé 2 OVNI. Ce n'est pas la première fois que j'en vois et ma nervosité fut moins grande, de même que ma surprise ! Cette journée-là la visibilité était très bonne car il y avait un soleil radieux.

Rapport fait par Mme Pierrette Grenon.

DEUXIEME RAPPORT

LIEU DE L'OBSERVATION : Région de Beloeil.
DATE DE L'OBSERVATION : Vendredi, 1e 15 avril 1977.
HEURE : 21 H 20 H.N.E.
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Ciel dégagé, température de 4,7° C., vent de direction Nord-Ouest à 14,7 km/h.

RECIT : Un témoin voit plusieurs OVNI placés dans une formation triangulaire, volant à très haute altitude et à très grande vitesse. Cette formation traverse le ciel, venant du Sud, et se dirige vers le Nord. La dimension de ce triangle était l'équivalent du demi-diamètre de la pleine lune. Le triangle ne laissait pas de traînée derrière lui, et aucun son ne fut perçu.

Référence : Jean-Louis Blaquièrre.

TROISIEME RAPPORT

LIEU DE L'OBSERVATION : Région de Saint-Hyacinthe, Douville.
DATE DE L'OBSERVATION : Samedi, 1e 16 avril 1977.
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Ciel étoilé avec petits nuages épars, température de 6,8° C., vent de direction Nord-Ouest à 14,5 km/h.
DUREE DE L'OBSERVATION : A peine 4 à 5 secondes.

RAPPORT : Les témoins regardaient le ciel, plus précisément la Grande Ourse que l'on voit au zénith. A leur surprise ils aperçoivent un groupe de quatre disques sur une ligne oblique. Ce groupe se dirigeait vers le N-Nord-Est et il a traversé la Grande Ourse. Ces "machines" semblaient être à haute altitude et aucun son ne fut perçu. Selon les témoins chaque disque était entouré d'un léger halo blanc-chaâtre, pâle, mat, et était flou. Chaque disque était près l'un de l'autre, sur une ligne oblique, dans une formation serrée. Il y a eu changement temporaire de la formation car un des disques a ralenti sa vitesse pour ensuite accélérer et reprendre sa position dans la formation. Les témoins furent très impressionnés à la vue de ce spectacle.
Référence : Daniel Ménard

La même formation de quatre disques sur une ligne oblique a été vue par un autre témoin à la montagne de Rougemont, même heure, mêmes coordonnées.

Référence : Philippe Blaquièrre.

QUATRIEME RAPPORT

LIEU DE L'OBSERVATION : A Douville.
HEURE DE L'OBSERVATION : 21 H 20 HNE.
NOMBRE DE TEMOINS : 4 témoins à Douville, 2 témoins centre-ville de Saint-Hyacinthe.

Les 6 témoins ont vu une formation en V composée de trois croissants; ces engins venaient du Sud, ont traversé la Grande Ourse pour se diriger franc Nord. Chaque croissant était entouré d'un halo brumeux blanc mat. Le diamètre du V dépassait le diamètre d'une grosse lune. Ces engins semblaient être à haute altitude, et voyageaient à très grande vitesse. Absence totale de bruit ou de son. L'observation, d'une durée de 10 à 12 secondes, a bien marqué les témoins qui n'en revenaient pas d'une telle observation.

Référence : Daniel Ménard.

CINQUIEME RAPPORT

DATE DE L'OBSERVATION : Dimanche,
le 17 avril 1977.

LIEU DE L'OBSERVATION : Du centre-
ville de Saint-Hyacinthe.

HEURE DE L'OBSERVATION : 21 H 15 HNE.

RAPPORT : Par un ciel tout étoilé, de température 8,5° C., par vent de direction Sud-Sud-Ouest de 8,2 km/h, neuf témoins (dont plusieurs avaient observé la veille) voient une formation de 5 croissants placés dans un V, passant dans la Grande Ourse, à très grande vitesse. Ce groupe d'amis se dirigeait vers le Nord-Nord-Est. Dans le cas présent, aucun son ne fut perçu. L'observation a duré 4 à 5 secondes. Les témoins ne peuvent dire à quelle altitude voyageaient ces machines qui, pour les uns, semblaient être à haute altitude.

Référence : Daniel Ménard.

SIXIEME RAPPORT

HEURE DE L'OBSERVATION : 21 H 25 HNE.

LIEU DE L'OBSERVATION : Du centre-
ville de Saint-Hyacinthe.

Trois témoins voient deux croissants côte-à-côte. Ces croissants se dirigeaient à très grande vitesse en direction Nord-Nord-Est. Lorsque les témoins les ont aperçus, ils traversaient la Grande Ourse. Chaque croissant était entouré d'un halo blanchâtre mat et flou. Ce fut une observation de 4 à 5 secondes, aucun son n'étant perçu.

Référence : Daniel Ménard.

SEPTIEME RAPPORT

HEURE DE L'OBSERVATION : 21 H 30 HNE.

LIEU DE L'OBSERVATION : De Saint-
Mathias.

Deux témoins voient trois disques passant dans une formation en V qui se déplaçait à très grande vitesse en direction Nord-Nord-Est. Chaque disque était entouré d'un halo blanchâtre mat. Aucun son entendu. L'observation a duré quatre à cinq secondes seulement. Les témoins ne peuvent évaluer l'altitude du passage de ces étranges engins.

Référence : Philippe Blaquière.

HUITIEME RAPPORT

Du centre-ville de Saint-Hyacinthe, à
21 H 40, Heure Normale de l'Est.

Six témoins voient un objet volant non identifié en forme de croissant, entouré d'un halo blanchâtre qui était mat et flou. Cet objet, venant du Sud, se dirigeait vers le Nord; il a aussi passé dans la Grande Ourse. Il se déplaçait très rapidement car l'observation n'a duré que quelques secondes.

Référence : Daniel Ménard.

NEUVIEME RAPPORT

A 22 H 45, H.N.E., dans la région de
Beloeil.

Un témoin voit deux disques qui se suivent l'un derrière l'autre, venant de la direction de l'Ouest et se dirigeant dans celle de l'Est. Un halo blanchâtre, flou, entoure chaque disque. Le témoin croit que ces disques voyagent à très haute altitude. Pas de son perçu. Durée de l'observation : 5 à 6 secondes.

Référence : Paul Blaquière.

DIXIEME RAPPORT

Région de Beloeil.
23 H 00.

Même témoin que pour l'observation précédente.

Un groupe de six croissants dans une formation en forme de V se dirige vers l'Est-Nord-Est. En passant au-dessus du témoin le V se déforme, les croissants se placent dans une ligne brisée, lorsque ce V passe au zénith. Son diamètre est plus grand que celui d'une pleine lune. Le témoin estime la durée de l'observation entre 10 et 12 secondes. Ici aussi les objets étaient entourés d'un halo blanchâtre flou et mat. Dans le cas présent aussi, absence totale de son ou de bruit.

Référence : Paul Blaquière.

Et ça continue à Minuit 35 minutes à
Pointe-aux-Trembles.

Référence : Marc Leduc.

ONZIEME RAPPORT

Dans la soirée du dimanche 17 avril
1977.

Voici un autre rapport d'une observation intrigante dont ont été témoins sept personnes d'une même famille. Les témoignages nous viennent de la région de Saint-Jérôme, plus précisément de Lafontaine. A 12 reprises ces témoins ont vu des objets lumineux de couleur rougeâtre et or, de forme allongée, bien que pas de forme quelconque n'ait été bien définie. La première observation eut lieu à 20 H 45 et la dernière à 21 H 30.

Ces lumières se déplaçaient du Sud vers le Nord à très grande vitesse d'après les témoins. L'altitude se situerait entre 3 000 et 10 000 pieds. La durée d'une observation ne dépassant pas 5 à 6 secondes. Entre chaque passage il y a un intervalle de 3 à 4 minutes, parfois plus. Les témoins ont ainsi vu :

--une lumière en vol, seule;

--8 formations de 2 lumières sur
ligne oblique;

--1 formation de 3 lumières
en file indienne;

--1 formation de 4, sur
double ligne oblique;

--1 formation en croix
de 6 lumières.

DOUZIEME RAPPORT

DATE DE L'OBSERVATION : Lundi, le
18 avril 1977.

ENDROIT : Saint-Joseph de Saint-
Hyacinthe.

HEURE : 21 H 15 H.N.E.

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Ciel
tout étoilé; température de 10,1° C.
vent en direction Sud-Sud-Ouest à
5,3 km/h.

RAPPORT : Quatre témoins voient 2 croissants côte-à-côte, venant du Sud. Ils passant dans la Grande Ourse et se dirigent vers le Nord. Les objets sont entourés d'un halo blanchâtre mat et flou. L'observation a duré 4 à 5 secondes seulement, car ces engins se déplaçaient à très grande vitesse et ne faisaient aucun bruit.

Référence : Daniel Ménard.

TREIZIEME RAPPORT

A 21 H 30, H.N.E., à Saint-Joseph-de-Saint-Hyacinthe.

Deux croissants côte-à-côte vus par 1 témoin. Ces objets venaient du Nord-Est et ont effectué un virage en direction Sud. Ils sont passés au sud de la Grande Ourse. Chaque croissant était entouré d'un halo flou, blanchâtre et mat. Passage à très grande vitesse, durée d'environ 4 à 5 secondes, pas de bruit perçu : des plus silencieux. Les objets semblaient être à haute altitude.

Référence : Daniel Ménard.

QUATORZIEME RAPPORT

Région de Beloeil, à 21 H 30 (HME).

2 témoins voient au zénith 2 croissants côte-à-côte qui filent à très grande vitesse vers le Sud. Chaque machine est entourée d'un halo blanchâtre dont le diamètre approchait les $\frac{2}{3}$ du diamètre de la pleine lune. L'observation n'a duré que quelques secondes car ces machines filaient à très grande vitesse, sans traînée derrière, ni aucun son laissé.

Référence : Jean-Louis Blaquière.

NOTE : Seraient-ce les mêmes croissants vus par le témoin de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ?

QUINZIEME RAPPORT

A 21 H 45, au centre-ville de Saint-Hyacinthe.

6 témoins voient le passage d'un croissant. Ils l'ont vu venir du Sud; il passa dans la Grande Ourse et se perdit, loin vers le Nord. Cet objet était entouré d'un halo lumineux blanchâtre, mat et flou. Il se déplaçait à très grande vitesse. L'observation dura 10 secondes dans le silence le plus complet.

Référence : Daniel Ménard.

SEIZIEME RAPPORT

NOTE : A partir du 1^{er} mai, il faut noter que les observations sont indiquées à l'heure avancée de l'Est (H. A. E.).

DATE DE L'OBSERVATION : 1^{er} mai 1977.

REGION DE L'OBSERVATION : La Tuque.

HEURE : 22 H 45 (H.A.E.).

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Temps clair, ciel tout étoilé, pas de vent.

NOMBRE DE TEMOINS : 2 jeunes professeurs dans la vingtaine.

DUREE DE L'OBSERVATION : Une dizaine de minutes.

DESCRIPTION DU CAS : Les époux Lebel venaient de se coucher. Les rideaux étaient fermés. Mme Lebel reposait sur le dos. Soudainement, elle nota une lueur rougeâtre dans la fenêtre. Elle

demanda à son époux de voir ce que c'était. Ce dernier, suivi de son épouse, ouvrit les rideaux pour constater qu'il y avait, en direction Nord-Est, à 40° d'élévation, un objet rond de la grosseur d'une petite lune, de $\frac{1}{2}$ le diamètre de la pleine lune environ. Cette boule lumineuse se déplaçait très lentement et sembla se rapprocher des témoins car elle grossissait. D'après les époux Lebel cet objet dégageait une énorme masse d'énergie. Le contour était assez bien défini. Ils l'observèrent à tour de rôle avec les jumelles et constatèrent que, près de l'objet, se trouvait un point lumineux de couleur jaune. L'énergie dégagée par cette boule lumineuse offrait un spectacle coloré dans les tons bleu, vert et violet.

Au bout d'une dizaine de minutes, l'objet sembla reculer jusqu'à devenir très petit. Mme Lebel, qui observa plus longtemps que son mari, affirme qu'au moment de disparaître le petit point jaune devint une ligne, rayonna pour devenir des petits bâtonnets et le tout sembla se fondre dans le plus gros objet. De plus, les témoins ont affirmé que pendant l'observation leurs yeux chauffaient et larmoyaient. Les époux Lebel n'avaient jamais rien vu de semblable et ne s'occupaient pas d'OVNI. Depuis, ils se posent des questions.

Enquête faite par Mme Pierrette Grenon.

DIX-SEPTIEME RAPPORT

DATE DE L'OBSERVATION : Vendredi 1^{er} mai 1977.

REGION : Saint-Jean d'Iberville.

HEURE : 23 H 30 (H. A. E.).

RAPPORT : Une adolescente de 16 ans, Louise, arrivait chez elle à bicyclette. Avant d'entrer dans la maison, machinalement, elle regarde le beau ciel tout étoilé; à sa plus grande surprise, elle voit un groupe de disques lumineux, pêle-mêle, sans formation particulière, qui se déplacent à très grande vitesse. Louise a le temps de compter 15 de ces machines lumineuses, de forme plutôt ovale, d'une couleur vert pâle et plutôt floue, les contours n'étant pas bien définis. Ces OVNI venaient de l'Est, et elle les voyait s'éloigner dans la direction de l'Ouest. Le diamètre apparent de tout ce groupe était de beaucoup plus grand que le diamètre d'une grosse lune. Louise n'a entendu aucun son, et elle est entrée chez elle, toute bouleversée par son observation dont elle venait d'être témoin. Toute surexcitée, elle raconta à ses parents ce qu'elle venait de voir.

Référence : Philippe Blaquière.

LIEU D'OBSERVATION : Pointe-aux-Trembles, Montréal.

DATE : 18 avril 1977.

HEURE : 0 H 35.

TEMOIN : 1 homme.

DUREE : 8-secondes.

RECIT :

" J'étais couché sur le toit d'une cabane incliné vers l'Est. Le ciel était sans lune et sans nuages avec une température d'environ 10° C. La chose m'est apparue au moment où elle était presque au zénith, venant du sud-ouest et se dirigeant vers le nord-est. C'était d'un blanc mat paraissant voilé par une très mince couche de brume. Cela filait à très grande vitesse sans que je perçoive de bruit. Cela disparut, caché par une maison. C'était un groupe de points et chacun d'eux semblait osciller. J'ai eu l'impression que la brume légère qui enveloppait cela en masquait aussi la brillance des points ".

Enquêteur : Marc Leduc.

CONCLUSION

Ce sont toujours les mêmes questions que les témoins nous posent :

--Qu'est-ce que c'est ?

--D'où ça vient ?

--Pourquoi les autorités n'en avisent-elles pas le public ?

--Pourquoi nous cache-t-on la vérité ?

Les témoins ne sont quand même pas tous des hallucinés : ils savent fort bien qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

STE. DOROTHEE

DATE DE L'OBSERVATION : 6 avril 1977,
HEURE : 19 H 00.
DUREE : environ 20 minutes.
LIEU : la rue Cléroux, près de la
rivière et le champ Nadon.
NOMBRE DE TEMOINS : 2 adultes,
4 enfants de 12
à 14 ans.
INDICES : E (Etrangeté) : 8,
P : 7
TYPE DE L'OBSERVATION : RR 3
(pour Rencontre Rapprochée de la
3^{ème} catégorie, d'après la clas-
sification du Dr Hynek, CE III,
pour " Close Encounters of the
3rd Kind ")

Ce cas-ci fut publié pour la première fois dans le journal Montréal-Matin, de Montréal, édition du vendredi 8 avril 1977, sous le titre : " UNE SOUCOPE VOLANTE AURAIT ATTERRI A SAINTE-DOROTHEE ", en page 4, sous la signature de Gérald Robitaille, avec 2 photos de M. Leblanc montrant les deux jeunes garçons tout près du site d'atterrissage.

C'est par cet article que nous avons connu le cas. Bien qu'y ayant trouvé les adresses des témoins, nous déplorons le fait que les journaux à grand tirage publient de tels renseignements. Cela vaut mille dérangements à ceux qui rendent le service de raconter l'événement. Quoi qu'il en soit nous avons rencontré les nombreux témoins et visité le site de l'atterrissage rapporté. Voici donc le récit des événements.

Le tout débute lorsque Gisèle, une femme dans la trentaine, constate qu'une forte luminosité envahit la cuisine par la fenêtre arrière donnant sur la cour. Elle fait quelques pas pour atteindre la fenêtre et soulève un peu le rideau transparent. A son plus grand étonnement, elle voit une éblouissante chose en forme de disque, pulsant d'une luminosité blanche et aveuglante. L'objet vacille un peu sur place mais il flotte au-dessus d'un arbre haut d'une dizaine de mètres. Il se situe à la verticale d'un petit garage, en oblique à la maison. Les ramifications des branches de l'arbre, le petit garage et la proximité de l'objet permettent une estimation de la dimension réelle du disque.

Celui-ci devait être à moins de 10 mètres au-dessus de l'arbre et il dépassait apparemment l'étendue des branches qui ne portaient pas encore de feuilles. Le disque faisait probablement une dizaine de mètres de diamètre, tout entouré de nombreuses lumières colorées jaunes, vertes, bleues et rouges, qui clignotaient alternativement en rotation tout autour de sa périphérie. Ce disque était surmonté d'une sorte de proéminence lumineuse pulsante et rouge.

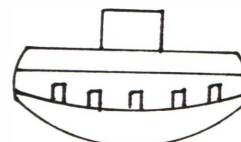
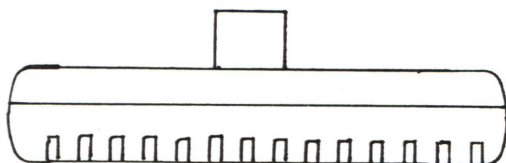
Gisèle fut effarée et prise de terreur. L'objet était aveuglant. Elle sentait une menace. De plus, elle entendait un bruit très distinct, une sorte de sifflement qu'elle compare au bruit que ferait un essaim de millions d'abeilles. La femme s'est immédiatement précipitée vers le fond de sa cuisine cherchant une fuite vers le corridor, après seulement 15 secondes d'observation. Sa course s'arrêta cependant à la salle de bain dont la porte était entr'ouverte. Elle s'y enferma, refermant la porte derrière elle. C'est à cet endroit, seule et inquiète, qu'elle se souvint alors avoir vu au moins quatre fois, au cours

DESSIN DE JOS

DESSIN DE ALAIN

TURQUOISE

BLANC



CLIGNOTANTS A ALLUMAGE SE SUCCEDANT EN ROTATION: VERTS, ROUGES, JAUNES, BLEUS

d'une journée précédente, sa cuisine s'illuminait soudainement et brièvement de cette même lumière, dont elle connaît maintenant l'origine. Le bruit aigu cessa après peut-être... deux minutes. Gisèle sortit de sa cachette et ne vit plus de luminosité. Elle constata que la chatte était littéralement devenue hystérique, mauvaise, et se précipitant brusquement dans le coin et sur le mobilier.

Gisèle se dirigea vers la sortie. Elle sortit, croyant le tout terminé. Elle contourna la maison et parvint au devant de celle-ci pour constater le spectacle suivant:

Elle voit Jos Madison, un garçon de 13 ans, gentil et solidement bâti, qui habite en face. Jos n'a pas l'habitude de battre en retraite malgré son jeune âge. A ce moment il braque une carabine vers le ciel. Là-haut, à quelque 30 mètres, un disque entouré de clignotants multicolores et rotatifs s'immobilise en position oblique. Gisèle retourne précipitamment chez elle.

Jos n'a pas tiré. Il a crié vers Alain Narby, son compagnon de jeu du même âge. Les deux se sont empressés, l'instant d'après, d'aller prévenir Mme Madison, la mère de Jos. Lorsqu'ils ressortent tous les trois de la maison, l'objet n'y est plus. Aussi, Mme Madison, une femme dans la quarantaine, se moque-t-elle un peu des enfants. Ces derniers restent à l'extérieur, cherchant dans ce ciel au soleil couchant et au-dessus des maisons voisines le disque si rapide. Ils le revoient alors.

Les deux sœurs de Jos, intéressées par le comportement des deux garçons, s'étaient mises de la partie. Elles le voient aussi.

Le disque évolue en saccades. Il se précipite de part et d'autre du pâté de maisons. Il se déplace horizontalement, mais se soulève et redescend occasionnellement. Ses mouvements sont instantanés et souvent on ne le voit pas entre son point de départ et son point d'arrêt. Il s'arrête pourtant plus de 5 minutes cette fois. Mme Madison est ressortie, constatant l'absence des 4 enfants. Elle le voit aussi.

Elle en fait la même description que Gisèle. Les deux garçons n'ont pas perçu les formes de la même manière : le dôme, pour eux, était définitivement en forme de bloc. Tous affirment que l'objet, très lumineux, était d'un blanc gris avec des lumières multicolores rotatives à sa base. L'objet s'éloigna finalement vers le champ et la voie ferrée. Il exécutait alors généralement ses va-et-vient au-dessus du champ Nadon.

Jos et Alain sont curieux. Ils se dirigent vers le champ, situé à environ 800 mètres de chez eux, d'où l'objet était caché par les arbres. En chemin ils voient d'autres enfants qui jouent, ne semblant pas au courant de la situation, mais ils passent leur chemin. Ce n'est que lorsqu'ils se furent avancés dans le champ qu'ils virent à nouveau le disque.

Il venait de la rivière, volait très bas et semblait vouloir se poser. Il frôla la surface de l'eau de l'étang, à moins de 100 mètres des enfants. A cet instant et sur son passage, l'eau s'évapora violemment avec le bruit bien caractéristique de l'eau en contact avec une surface extrêmement chaude.

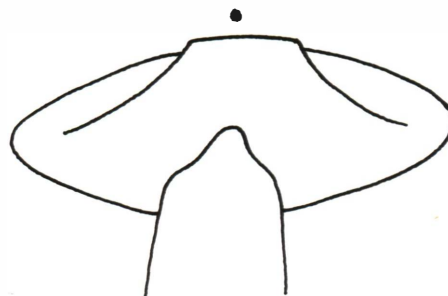
DESSIN DE GISELE

LUMIERE PULSANTE ROUGE



SERIE DE CLIGNOTANTS : ROUGES, JAUNES, VERTS

LUMIERE ROUGE



Le disque se posa derrière un monticule et dans la dépression sablonneuse contenant cet étang formé par la fonte des neiges. L'objet y demeura environ 5 minutes. Les enfants s'étaient couchés à plat ventre, sur un autre monticule, d'où ils observaient dans l'espoir de ne pas être vus. Pendant tout ce temps un son strident et aigu se faisait entendre. Puis, tout à coup, ils aperçurent un " bonhomme ".

L'être, ou ce qui peut passer pour en être un, venait d'apparaître devant le disque posé. Les enfants n'étaient pas en position pour voir la base du disque ni la partie inférieure de ce "bonhomme". L'objet n'était plus illuminé. Il y avait une lumière rouge au-dessus de la tête de ce " bonhomme ", vu apparemment de dos par rapport aux enfants.

L'être regarda à gauche et à droite et, à la vue des enfants, disparut en se penchant. Le disque se souleva, s'illumina, et se remit à jouer erratiquement à une altitude de 20 mètres environ... Les enfants convinrent de quitter le site puisque l'objet semblait déterminé à s'éloigner définitivement vers le verger. La nuit venait. Ils remarquèrent qu'ils avaient peine à s'entendre et que leurs oreilles étaient bouchées. Sur le chemin du retour ils crurent que l'objet pouvait les suivre sur la rue Curé Malo. C'est en courant qu'ils gagnèrent la maison...

Plus tard, en soirée, tous se réunirent chez Gisèle pour constater les parties complémentaires de leur aventure. D'autres voisins prirent part aux conversations, aussi apprenons-nous qu'à cette heure, les postes de télévision allaient très mal, se brouillant chez au moins trois familles de ce pâté de maisons.

Nous avons vu le site. L'eau avait beaucoup baissé en quatre jours. La glaise et le sable avait séché. Il y avait effectivement des traces tel que le rapporte Montréal-Matin. A notre avis, les traces de deux barres parallèles sont attribuables aux pneus de motocyclettes de gens qui font occasionnellement du cross-country dans ce champ. Les deux barres ne s'arrêtent pas à ce site puisque, plus loin, elles réapparaissent selon l'état du sol, et linéairement avec celles du site.

Il y a aussi deux traces de pieds. Mais est-ce bien des pieds? Le sol est enfoncé par deux traces identiques parallèles distantes de 8 cm. Profonds de 2 cm et longs de 40 cm environ, ces enfoncements ne révèlent pas grand'chose, tels que nous les avons vus. Pourtant, les personnes qui les ont approchées, le lendemain, affirment que ces deux traces étaient dessinées sur toute leur surface en creux et bossés, comme du fromage gruyère.

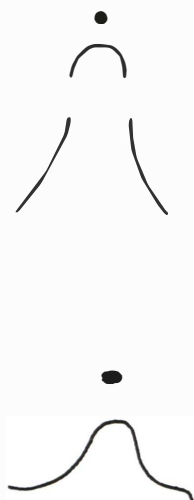
Nous avons pu constater que les enfants qui habitent près de ce champ y vont de raillerie envers Jos et Alain. Les enfants disent que ce sont des blagues puisqu'ils jouaient dehors et qu'ils n'ont rien vu à ce moment-là. Jos et Alain leur tiennent tête, arguant que cette bande d'enfants jouaient derrière une maison voisine et ne pouvaient rien voir.

Le climat de cette visite était discutable. Les enfants, ainsi que Gisèle et Mme Madison, ont aimablement donné de leur temps. Nous n'estimons pas, comme l'a fait un animateur d'une émission du canal 9 Rive Sud, que cela soit un coup monté, à partir du fait que M. Madison refusa de participer gratuitement à l'émission. C'est la présence d'une autre personne qui fut désagréable. Pour une raison imprécise, il exhortait les témoins à garder silence sur cette affaire. Il exigeait qu'on lui réfère toute personne désireuse d'obtenir des informations à ce sujet.

Les témoins nous ayant parlé d'un homme qui s'était brûlé la main sur le site, nous avons constaté que cela était faux puisqu'il s'agissait de cet individu qui donnait au récit une allure moins précise.

Marc Leduc

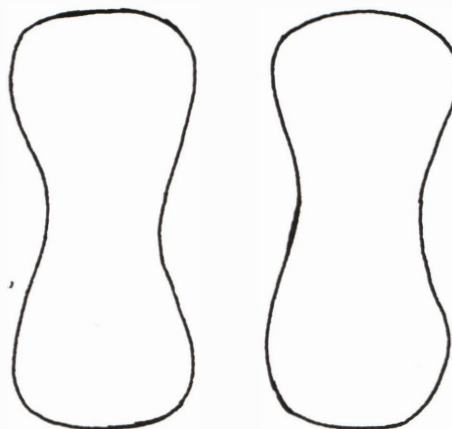
CASQUE ROUGE BRILLANT



EPAULE METALLIQUE

2 " PIEDS " : DEPRESSIONS

40 CM



DATE DE L'OBSERVATION : Mercredi, le
6 avril 1977.

HEURE DE L'OBSERVATION : 21 H 40.

DUREE DE L'OBSERVATION : 5 à 10 sec.

ENDROIT : A Outremont, Montréal,
au-dessus du parc Saint-
Viateur.

NOMBRE DE TEMOINS : 4 : Claudine
Richer et 3 autres enfants âgés de
12 et 13 ans.

TYPE D'OBSERVATION : Observation de
2 disques lumineux, à courte distan-
ce, avec émission d'un faisceau lu-
mineux; RR 1.

A l'heure de l'observation, Claudine, Bobby et Johane étaient à bavarder à l'entrée du parc en attendant des amis. Ils regardaient le ciel, comme ils le font chaque soir, de façon automatique. En fait, leurs regards se dirigeaient vers le faisceau lumineux du projecteur rotatif de la Place Ville-Marie.

La journée du 6 avril fut plutôt terne. Le soleil brilla seulement pendant environ 6 heures, la température ne monta pas plus haut que 2,3 degrés C., la nuit faisant même -5,2 degrés C.; l'humidité aux alentours était de 55% et le vent soufflait à une vitesse moyenne de 33,4 km/h, de la direction Ouest.

Claudine raconte :

" Tout à coup, on a vu une lumière qui se dirigeait dans le sens contraire de celui du faisceau lumineux, puis soudain, un jet de lumière semblant venir des nuages a plongé vers la terre; a un moment donné, le jet lumineux a disparu.

" C'est à ce moment que nous avons aperçu les objets. D'abord, une première soucoupe, suivie d'une autre. " Les " choses " venaient du sud et se déplaçaient vers le nord. Apparemment, les objets ont semblé tourné autour du parc Saint-Viateur, à assez basse altitude, avant de disparaître vers le nord, car les enfants ont dit qu'ils sont montés au deuxième étage de l'immeuble voir leur mère, après avoir aperçu les objets, pour lui dire de venir voir, elle aussi. La mère leur disait : " Allez, ça n'a pas de bon sens ce que vous racontez ".

Alors, ils sont descendus à nouveau pour voir les objets qui étaient toujours en train de tourner au-dessus du parc Saint-Viateur. Les enfants remontrèrent pour faire descendre leur mère qui, finalement, mit un manteau et les accompagna, mais en arrivant dans la cour qui donne sur le parc, les objets avaient disparu.

D'après les enfants, et de leur description de l'objet, la lumière qui se dégageait des " choses " ainsi que celle qu'elles projetaient vers le sol n'étaient pas " ordinaires ". Les soucoupes entières étaient entourées d'une sorte de poussière lumineuse (ionisation de l'air). Elles devaient être, relativement, à basse altitude: plus bas qu'un avion en pleine manoeuvre d'atterrissage. Quant à l'apparence, cela ressemblait à... une soucoupe, de forme légèrement aplatie, comme un oeuf.

Le lendemain de l'observation, Madame Anne Richer, qui travaille à la salle des nouvelles du journal La Presse, en fit le récit, qui parut en page C-14, dans la chronique " Informations Générales " de ce journal.

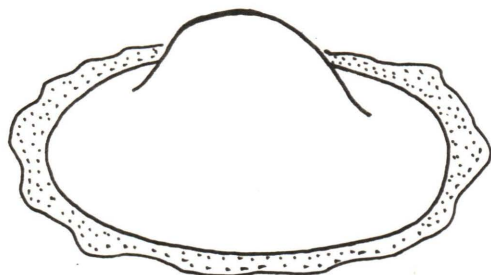
Après la publication de l'article, Mme Richer reçut plusieurs appels téléphoniques de voisins des témoins de l'observation qui lui dirent que leurs enfants étaient aussi arrivés à la maison avec " une histoire de soucoupe volante ", et on leur disait d'aller se coucher. On peut constater que la campagne de ridiculisation du sujet porte ses fruits. Mais, généralement, les gens "victimes" d'une observation de soucoupe volante constatent immédiatement que la réalité est tout autre.

Fait troublant à noter avec cette observation : le site même de l'observation, " par hasard ", se trouve être à proximité de la faille d'Outremont qui débute à Longueuil, sur la rive Sud du Saint-Laurent. La faille d'Outremont court parallèlement à celle de la faille du Rapide du Cheval Blanc. Au niveau de la Rivière des-Prairies, au nord-ouest de Montréal, les deux failles deviennent une, pour passer par Sainte-Dorothée et se terminer au Lac des Deux Montagnes.

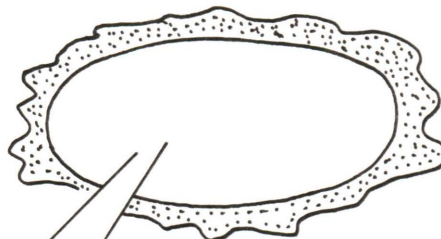
Ces deux cas du 6 avril 1977 ont donc eu lieu à proximité de cette faille majeure qui nous a déjà "apporté" d'autres cas de première importance.

LE CAS : La journée du 6 avril 1977 se révèle être un jour pas comme les autres. Comme on peut le constater, l'activité ufologique, ce jour-là, est assez prononcée. Marc Leduc relate, ailleurs dans la revue, un cas d'atterrissage dans une banlieue proche de Montréal, Sainte-Dorothée, cas précédant de quelques heures celui d'Outremont.

Outremont, quartier résidentiel de Montréal, est situé sur le flanc nord de la montagne (Mont-Royal). Les rues en sont bordées de grands arbres, en grande partie, et on y trouve plusieurs parcs. A cause de son caractère résidentiel, Outremont, le soir, est un quartier calme et paisible. Quand le vent souffle de l'ouest, on peut voir, vers le nord, des avions volant à basse altitude, atterrissant à Dorval. Aussi, quand les nuages sont bas, comme pour le soir de l'observation, on peut nettement distinguer le faisceau lumineux émis par le projecteur situé sur le toit de la Place Ville-Marie.



Dessin Johanne

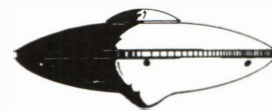


Dessin Claudette

ENQUÊTES

par

Jean Ferguson



Il serait vain ici de relever la grande vague de l'automne 1974 sur l'Abitibi. D'autant plus que les observations n'auraient pas plus d'originalité qu'il ne le faut. Il s'agissait, la plupart du temps, d'objets lumineux aux performances étonnantes et qui auraient pu être vus n'importe où dans le monde. Mais si dans bien des cas il s'agissait d'objets volants non identifiés, les témoignages sont plus à classer dans des dossiers pour établir des statistiques qu'à être relatés dans une revue.

UN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A ROUYN, CONFRONTÉ AVEC UN HELICOPTERE INSOLITE

Monsieur Lamontagne de Jacola a vu une "roue énorme" passer dans le ciel, très haut, traînant derrière elle un câble en zig-zag, le 3 septembre. Le soir du même jour où M. Lamontagne a vu son "hélicoptère en matière invisible", ou sa "roue pleine", comme on voudra, un professeur de l'Université du Québec, à Rouyn, Mme Emma Lafleur et son mari Jean-Jacques, fonctionnaire au bureau régional du Ministère de l'Éducation, voient entrer dans leur vie un peu d'insolite.

M. et Mme Lafleur, donc, roulent à l'entrée du Parc La Vérendrye et ils arrivent presque à la hauteur du panneau métallique indiquant le Lac Granet. Le témoin, une femme sensée et assez sympathique, me raconte ce qui suit :

"Il était environ 21 heures. Je ne pensais à rien et nous ne parlions pas. Brusquement, en approchant du panneau métallique indiquant le Lac Granet, à l'entrée du Parc, j'eus la sensation d'une forte lumière sur la droite, qui me frappa l'épaule. Je dois avouer que ce fut tout d'abord cela qui attira mon attention car il ne faisait pas particulièrement sombre dehors. Le temps était clair. La lumière était vraiment très forte. J'ai jeté un regard sur ma droite et j'ai vu un objet lumineux de 12 mètres 20 à 18 m 30 de diamètre, de forme ovale, très semblable à la forme d'un hélicoptère, mais aucune hélice n'était visible. En plein centre de cet objet il y avait une lumière très brillante, beaucoup plus que l'ensemble. Le tout était immobile, à peut-être quelque soixante mètres au-dessus de l'enseigne indiquant le Lac Granet.

"L'objet principal était d'une luminosité brunâtre et le phare très rond du centre, bien plus lumineux, était d'un rouge incandescent. À l'opposé, sur le dessus, il y avait aussi une forte lumière blanche. Je voyage beaucoup en avion et je peux affirmer que ces lumières étaient immenses, en comparaison des lumières d'avion. Je voulais avertir mon mari en lui disant :

"Jacques, regarde le curieux hélicoptère !"

En réalité je n'eus que le temps de dire :

"Jacques, re..."

Ma phrase resta en suspens.

Déjà, l'objet changeait de place très vite et il fut bientôt devant l'auto, à trente mètres à peu près, puis plus rien ! C'est comme s'il s'était éteint subitement ! Je n'en revenais pas ! Jean-Jacques a eu le temps de le voir parfaitement. Ce qui m'a le plus surpris, c'est que c'était si bas. Il a semblé s'élever vers le haut avant de s'éteindre brusquement ou de disparaître. Je me sens impuissante à le décrire complètement, la forme était celle d'un hélicoptère ou d'un poisson bombé sur l'avant.

"Lorsqu'il s'est déplacé, sa vitesse m'a semblé extrême. Sur le coup, avec mon mari, j'ai échangé des réflexions très simples, à savoir : que nous avions vu un hélicoptère, mais ensuite nous n'avons pas compris sa disparition subite, et surtout la raison pour laquelle les phares étaient si brillants. Sûrement, on ne s'attendait pas à ça ! Je n'ai jamais lu un livre sur les OVNI."

L'intérêt de cette observation n'est pas tant dans l'objet lui-même, mais plutôt dans la qualité des témoignages.

DES LUMIERES ET DES FEMMES

Deux femmes dans la quarantaine sont venues chez moi en octobre 1974. Elles en avaient gros sur le cœur parce qu'elles n'arrivaient pas à comprendre ce qu'il leur était arrivé un soir d'octobre. Peut-être espéraient-elles de moi une réponse à leur interrogation. Comme dans tous ces cas je fus impuissant à la leur donner.

Voici leur histoire, étrange bien sûr !

Le premier octobre elles habitaient leur chalet possédé conjointement et situé au bord d'un lac, à quelques kilomètres de Val D'Or. Pour plus de facilité, nous les appellerons Mme Leblanc et Mme Julien, car elles ont obstinément refusé de dévoiler leur identité. Elles n'ont pas voulu non plus que je mentionne le nom du lac.

"Nous ne tenons pas", m'ont-elles expliqué, "à ce que nos voisins sur ce lac désertent et nous laissent seules".

Mme Leblanc raconte :

"Hier, le premier octobre, vers 22 H., j'ai remarqué un ensemble de lumières immobiles dans le ciel et j'ai aussitôt appelé mon amie, Mme Julien. Elle est venue. Ces lumières se situaient à bonne hauteur, à l'autre extrémité du lac, peut-être à huit kilomètres. Elles ne bougeaient pas parce que nous avons pris comme repère la largeur comprise entre deux boulaux adultes dans le préau du chalet. Il s'agissait d'une rangée de lumières, comme je l'ai dit, qui sont restées immobiles pendant dix bonnes minutes. Elles étaient un peu plus hautes que la ligne des arbres que nous distinguions parce que ces carrés lumineux éclairaient une large partie du paysage sous l'endroit où ils se tenaient.

"Ce qui nous a paru être le corps de l'objet, et qui émettait ces lumières, avait sans doute une étendue assez imposante; je peux dire cela parce que j'ai eu l'impression que l'objet était éclairé de l'intérieur : ce qui produisait ces lumières en demi-couronne. Pourtant il y avait aussi au-dessous de l'engin une lumière rouge qui me parut être d'une assez forte intensité. Puis soudainement, l'objet s'est déplacé à peu près sur une distance d'un demi-kilomètre, et il s'est de nouveau arrêté. Et en même temps les lumières ont diminué jusqu'à s'éteindre complètement. Après un moment, nos yeux se sont habitués à l'obscurité et nous avons pu distinguer le contour de l'appareil immobile.

Alors, au bout de quelques minutes, se sont allumés deux phares bien ronds et d'une brillance extraordinaire. Nous n'en avions jamais vu de pareils de toute notre vie ! C'était tellement brillant que l'on apercevait très bien la surface de l'eau et, s'il y avait eu à cet endroit un bateau, on aurait pu le voir voguer distinctement. C'est donc vous dire la force de ces lumières. Elles étaient si fortes que l'on voyait les vagues sur le lac".

QUESTION : Pourquoi pensez-vous que ce n'était pas un avion ?

MME LEBLANC : D'abord parce que l'on ne percevait pas un bruit et parce que les lumières étaient beaucoup plus fortes que celles d'un avion.

MME JULIEN : ... et un avion ne se tient pas immobile dans les airs pendant dix minutes !

MME LEBLANC : Ca, c'est vrai. Mais si vous me le permettez, je vais vous dire ce qui est survenu après. Tout à coup, pendant que nous l'observions, l'objet nous a donné l'impression qu'il démarrait. Lentement d'abord, puis de plus en plus vite. Il tourna sur lui-même et prit la direction de notre chalet. Il venait vers nous ! On s'est empressé d'éteindre toutes les lumières et le poste de télévision. Oui, on a tout éteint.

QUESTION : Pourquoi donc avoir tout éteint ?

MME LEBLANC : Bien, on s'est dit que peut-être ça pouvait être dangereux. D'autant plus que moi j'avais déjà lu une série d'articles publiés dans "Le Droit" sur les soucoupes volantes. (MME LEBLANC demeure à Hull et ne vient à Val D'Or que pour de brefs séjours car elle y a vécu autrefois et dit aimer ce coin de l'Abitibi).

MME LEBLANC : Nous nous sommes précipitées dehors quand nous avons compris que l'objet fonçait vers le chalet. Nous avions tellement peur ! "

Mme Leblanc a couru vers son auto, mais elle a été impuissante à la faire partir pour la bonne raison que le véhicule était mal stationné. Il avait neigé légèrement et elle n'avait pas le temps de déneiger la vitre arrière tant elle était affolée. Il lui était donc impossible de faire marche arrière.

Désespérée, elle laissa l'auto et se mit à courir. En jetant un dernier regard à l'objet, elle s'aperçut que celui-ci fonçait toujours dans sa direction à très faible altitude au-dessus du lac. Il était même beaucoup plus bas que la falaise surplombant le lac, et très escarpée.

Après ce coup d'oeil, elle s'élança sur le sentier, à l'arrière du chalet. Mme Julien, souffrant d'asthme, ne pouvait pas, elle, courir, même si elle était sortie du chalet en même temps que son amie. Celle-là, déjà assez loin dans le sentier, lui cria de ne pas courir et de retourner à l'intérieur du chalet.

MME JULIEN : Moi, je ne voulais pas rentrer. Je voulais fuir la soucoupe volante qui arrivait sur moi puisqu'elle atteignait déjà la rive du lac.

QUESTION : Cet objet allait donc très vite ?

MME JULIEN : Je crois bien ! J'ai fait un bout de course entre les arbres et je tenais la tête tournée dans la direction de l'objet. Il fonçait vers les arbres de la rive. Alors subitement, sur une distance qui n'excédait pas 45 mètres, il s'est redressé à angle droit, a monté en plein ciel et il a disparu d'un coup, à ma très vive stupéfaction. Et la vitesse avec laquelle cela s'est produit était extrême ! Oui, il allait vraiment très vite.

ENQUÊTEUR : Voulez-vous, mesdames, nous allons maintenant résumer l'observation :

" Au début de l'observation, des hublots carrés émettaient une vive lumière dorée et cette lumière semblait avoir son origine à l'intérieur de l'objet. Dessous et dessus il y avait des lumières rouges. A cause de cela, l'engin vous a paru circulaire. Dès que l'objet a pris la direction du chalet, ce sont surtout les deux " phares " rouges qui vous ont frappées. Leur luminosité était presque insupportable et vous prétendez n'avoir jamais rien vu de semblable ".

Les 2, à l'unisson : " Ah ça, oui ! "

QUESTION : Lorsque vous avez couru vers la maison du gardien, enfin, de ce préposé à la garde des chalets, votre dernier coup d'oeil sur l'objet vous a permis d'apercevoir quoi, au juste ?

MME LEBLANC : Un très vaste objet circulaire qui s'en venait tout droit sur nous.

MME JULIEN : Oui, lorsque je me suis décidée à courir pour échapper à cet objet, j'ai surtout observé que les " phares " avaient trop de puissance pour que je puisse évaluer la dimension de cet objet effrayant.

MME LEBLANC : Pendant que je courais il est disparu un moment à ma vue parce qu'il avançait sur l'eau bien plus bas que la falaise qui l'a caché pendant quelques secondes.

QUESTION : Comment les phares vous ont-ils paru ?

MME LEBLANC : Leur dimension ? Je ne saurais dire...

MME JULIEN : J'ai surtout remarqué qu'ils étaient éblouissants.

MME LEBLANC : Je n'ai jamais eu l'expérience de lumières aussi fortes que celles-là.

MME JULIEN : C'était clair, clair.

En tout cas ça éclairait assez pour qu'on voit tout le terrain aux alentours du chalet; même que l'auto pouvait être observée dans les moindres détails. On voyait très bien, tant la lumière était forte...

QUESTION : Vous n'avez entendu aucun bruit ?

MME JULIEN : Non, non.

MME LEBLANC : La maison du gardien est tout près, mais il n'a eu connaissance de rien : il fallait donc que la chose soit parfaitement silencieuse (Elle dit cela avec une espèce d'angoisse).

QUESTION : Pouvez-vous me dire quelle distance il pouvait y avoir entre les deux "phares" rouges ?

MME LEBLANC : Oh... Bien...

MME JULIEN : ...je dirais 50 mètres... peut-être...

QUESTION : Quelle idée vous est passée par l'esprit à ce moment-là ?

MME LEBLANC : Vos questions sont difficiles... L'idée qui m'est passée par la tête ?... Quand je l'ai aperçu pour la première fois, je me suis arrangée pour le regarder d'une façon très précise et je me suis dit : " Mon doux, un avion qui va atterrir ? " (La piste d'atterrissage de l'aéroport militaire et civil de Val D'Or est située à quelque 8 kilomètres du chalet des 2 témoins)

MME JULIEN : Moi aussi, ça a été ma première idée. Mais tout d'un coup j'ai pris conscience que l'objet était immobile. Oui, immobile, parce que lorsqu'on se déplaçait on voyait les branches d'un arbre se détacher sur la forme sombre de l'objet inconnu.

MME LEBLANC : Pour monter à angle droit comme il l'a fait, ça ne pouvait être un avion. La pente qui descend de la berge à la surface du lac est de 32 à 48 mètres. Aucun avion n'aurait pu se redresser à temps. Et puis, il n'y avait pas de bruit.

QUESTION : Avez-vous remarqué quelque chose d'autre après le passage de l'objet ?

MME JULIEN : Je crois bien. Une chose m'a vraiment impressionnée. Le lendemain matin, nous avons remarqué dans la cour des brindilles de bouleaux. Elles provenaient de la tête des arbres du côté où est passé l'objet en cause. Le jour précédent nous avions marché dans le sentier et il n'y avait absolument aucune brindille. Nous sommes deux pour en témoigner.

QUESTION : Pendant votre fuite, vous n'avez pas remarqué ces brindilles tomber au sol ?

MME JULIEN : Il faut vous dire que pendant que l'objet passait au-dessus de ma tête, j'ai perçu des bruits étranges que je n'ai pas pu identifier. C'était comme les pas d'une personne qui marche derrière vous. J'ai eu alors l'impression que quelqu'un me suivait... Bien sûr, il est possible que ce soit ces petites branches cassées qui tombaient derrière moi...

NDLR : M. Ferguson publiera bientôt un autre livre sur, principalement, les nombreux cas d'observations et de rencontres avec des humanoïdes, au Québec.

La Science et les Ufos

JEFF HOLT

Fréquemment, les chercheurs sur le sujet des UFOs critiquent les scientifiques pour leur attitude conservatrice et leur rigidité lorsqu'il est question d'aborder les soucoupes volantes. Il est souvent dit que ces scientifiques refusent de reconnaître l'ufologie en tant que science et ne considèrent pas les UFOs comme sujet de recherche. La raison de la position prise par les scientifiques, en relation avec les UFOs, devrait être examinée attentivement avant qu'un quelconque jugement soit porté sur le sujet.

La science est en fait une entreprise conservatrice de par sa nature même. Aucun phénomène n'est considéré comme existant tant qu'une évidence indiscutable ne soit amenée, évidence qui peut être vérifiée et re-vérifiée par les scientifiques de par le monde avec le même résultat positif. Ceci constitue la manière la plus appropriée et la plus logique de procéder; c'est justement cette manière de procéder qui a permis à l'homme de se lancer dans l'Espace et de lui donner ses possibilités techniques qu'il possède aujourd'hui. Aucun problème ne peut être envisagé correctement par la science s'il ne peut être retracé jusqu'à son origine. S'il ne peut être retracé, il n'existe alors pas à ce moment-là. Toutefois, avec les progrès continus survenus dans la connaissance scientifique en général, et dans les techniques, un problème autrefois qualifié d' "indéfinissable" peut ensuite le devenir, et être considéré comme étant "réel". C'est probablement la situation avec les UFOs : quelque phénomène peut exister qui implique des "objets volants non identifiés". Cependant, et au stade actuel, les données appropriées sont manquantes pour pouvoir permettre une approche raisonnable du phénomène, données qui permettraient d'établir une base pour la recherche. Conséquemment, rien ne peut être fait. Les scientifiques, cependant, ne nient pas la possibilité que les données suffisantes soient bientôt disponibles. Dans ce cas, évidemment, la recherche scientifique deviendrait plus vigoureuse. Pourquoi le problème ne peut-il pas être "défini" ? La réponse est qu'aucune preuve "suffisante" n'a encore été fournie qui pourrait donner un indice sur ce qui doit être en fait étudié. Aucun UFO n'a jamais été disponible pour fins d'observation et d'étude; aucun "authentique" occupant d'UFO n'a jamais pu être examiné, médicalement. Aucune pièce, ou matériel, n'a jamais été fourni par un témoin d'UFO.

Par exemple, un rapport d'observation parvient à la presse sur le fait qu'un UFO a supposément atterri sur le toit d'une maison, en plein centre d'une grande ville, deux occupants en sont sortis, ont regardé un peu partout, et sont ensuite repartis aussi rapidement qu'ils étaient venus. Ceci paraît alors très bizarre et incroyablement. Quel comportement paradoxal pour une race techniquement très avancée ! Qui croirait une histoire semblable ? Les scientifiques ne sont pas alors

portés à y donner crédit, à moins qu'une preuve tangible ne soit offerte pour confirmer le phénomène. Mais, d'habitude, aucune preuve semblable ne peut être fournie.

Ceux qui étudient le phénomène UFO mettent en évidence les milliers de rapports, venant de partout dans le monde, et émanant de nombreuses personnes de toutes les classes possibles, ayant observé soit les appareils, soit les occupants de ces appareils. Les cas typiques de contact-radar avec des UFOs, ou l'observation par des particuliers de lumières pulsantes sur l'engin, se produisent effectivement. Néanmoins, et encore une fois, aucune preuve matérielle ne peut être apportée malgré la sincérité et le bon vouloir des témoins des cas et des enquêteurs des différents groupements. Ces groupements font souvent mention que les gouvernements et les agences militaires ont des preuves tangibles de l'existence des UFOs, et qu'ils les cachent au public. Ceci semble également difficile à croire car, franchement, quel pays ou quelle agence militaire ne prendrait pas avantage de telles connaissances en créant alors sa propre supériorité technologique ?

D'autre part, les scientifiques, assez souvent, avancent que la majorité des individus impliqués dans la recherche ufologique ne sont pas des habitués aux techniques de recherche. Ceci ne veut pas dire que les intentions de ces individus ne sont pas sincères; mais il est un fait que plus de crédibilité serait donnée aux rapports préparés par des gens habitués aux techniques de recherche et d'analyse de la physique, de l'astronomie, de la chimie, de la biologie et d'autres disciplines scientifiques. Si les UFOs sont réels, ils relèvent d'une science plus "avancée" que la nôtre. Alors, comment des gens qui ne sont pas familiers avec nos propres techniques de recherche peuvent-ils espérer comprendre une science supérieure ? Ceci est probablement le gros point à mettre en évidence.

Une bonne quantité de magazines populaires sur les UFOs, actuellement sur le marché, ne font pas beaucoup pour augmenter la "respectabilité" des groupes ufologiques. De tels magazines, en réalité, répondent surtout au besoin de fantastique de plusieurs lecteurs : envahisseurs venant de l'Espace, combats spectaculaires entre avions et UFOs, et autres thèmes semblables. Cet état de chose constitue un réel obstacle pour ceux qui veulent continuer à étudier sérieusement le sujet. De telles incroyables histoires diminuent aussi la respectabilité des chercheurs vraiment bien intentionnés. Ces magazines populaires tendent aussi à généraliser les intentions de nos visiteurs. Le chercheur authentique, d'un autre côté, ne sera pas, lui, aussi prompt à faire des déclarations qui le soumettent ainsi à une seule possibilité d'explication en le classant dans une catégorie spéciale.

Si les ufologistes amateurs (et nous sommes tous des amateurs) désirent vraiment attirer l'attention de la communauté scientifique sur les UFOs, la responsabilité de fournir des éléments tangibles leur incombe alors. Les photos ne sont pas suffisantes, spécialement celles montrant seulement des points de lumière, ou de petits objets ovales au-dessus d'un arbre.

Et, bien entendu, au cours de ces 30 ans de la période dite "ère moderne des UFOs", aucune évidence tangible n'a encore été fournie, que ce soit un morceau d'UFO, ou une pièce d'équipement ou de vêtement d'un "occupant". D'une manière que l'on comprend facilement, on peut alors expliquer les agissements des chercheurs "vétérans" qui, à cause de cette situation frustrante, se sont tournés vers des explications psychologiques du phénomène.

Il faut toutefois rendre hommage aux chercheurs-ufologistes pour leur ténacité et leur quasi-certitude que "la" preuve définitive sera prochainement découverte : demain, la semaine prochaine, ou l'année prochaine. En même temps ces chercheurs vont continuer de réaliser leurs tableaux de comparaison, leurs graphiques, leurs diagrammes et leurs statistiques d'observation. Leurs efforts sont faits, et vont continuer à l'être, dans le but d'établir des comparaisons avec les changements de saison, la position des autres corps célestes et leurs mouvements, les formations géologiques, et même les pyramides. C'est une coutume que de chercher la proverbiale "aiguille dans la botte de foin".

Les ufologistes sont dans le vrai en croyant en la réalité de races supérieures plus avancées technologiquement dans la Galaxie de la Voie Lactée, sans parler de l'Univers entier. Ils sont aussi dans le vrai en croyant que ces civilisations plus avancées puissent être engagées dans l'exploration de l'Espace et dans la recherche d'autres "co-habitants" de cet Univers. Ils sont enfin logiques, aussi, dans leur raisonnement que ces voyageurs auraient un intérêt prononcé à connaître une civilisation comme la nôtre, qui est probablement en train de passer de la période de l'enfance à la maturité.

Secrètement, est-ce que nous tous, les scientifiques et les non-scientifiques, n'avons pas un sentiment profond que les UFOs sont réels et qu'ils viennent dans nos cieux pour que leurs occupants se révèlent aux hommes quand ces derniers auront atteint un niveau identique au leur ?

Il semble qu'il y ait chez les hommes, comme M. Dondéri l'a justement bien fait remarquer dans un de ses articles précédents, une faculté, ou un sens caché de perception, qui transcende ou dépasse la science et ses instruments, faculté que nous avons encore à comprendre, dans le temps présent.



SUEDE

DATE DE L'OBSERVATION : 16 mars 1977.

HEURE DE L'OBSERVATION : 2 h 15
(du matin).

DUREE DE L'OBSERVATION : 6 secondes.

ENDROIT : Västerås, Suède, à l'Hotel
Burjhovda.

TEMOINS : M. Chris Beaver, de Montréal;
M. Craig Martin, de Toronto;
M. Warren Cowely, de Toronto.

TYPE D'OBSERVATION : Lumière Noctur-
ne (N.L.)

REMARQUE : Prise d'une photo-couleur.

RAPPORT : Au mois de mars 1977, Messieurs Chris Beaver, Craig Martin et Warren Cowely, tous trois ingénieurs en électricité pour le compte de la compagnie ASEA (Compagnie Générale d'Electricité de Suède) étaient à la maison-mère de cette compagnie, pour un stage à ses bureaux et usines. Il se trouve que M. Beaver travaille au même département que moi au bureau-chef d'ASEA au Canada, à Ville Saint-Laurent, Montréal; c'est ainsi que j'eus connaissance de cette observation.

Ce matin-là, les 3 hommes étaient réunis dans la chambre d'hôtel de M. Beaver. Ils se trouvaient à l'hôtel Burj Hovda, qui est situé dans la partie nord de la ville de Västerås, où on y trouve plusieurs usines, dont celles de ASEA et ASEA-ATOM. Västerås est une ville de 600 000 habitants, et est bordée par le lac Mälaren, au sud de la limite de la ville.

Vers les 2 heures 15 du matin une lumière étrange dans le ciel attira l'attention des trois hommes. A ce moment, ils la voyaient à travers la fenêtre de la chambre. La lumière, d'une intensité très prononcée et de couleur bleue tirant sur le blanc, venait d'apparaître au sud-est, c'est-à-dire à gauche de la fenêtre. Au moment où les trois témoins se demandaient quelle sorte d'engin ils avaient devant eux (hélicoptère ou avion), celui-ci devint immobile. A ce moment, M. Beaver ouvrit la fenêtre pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'une réflexion de lumière quelconque. Mais après avoir ouvert la fenêtre, l'objet était encore là. A ce moment, Chris a eu le réflexe de prendre sa caméra pour prendre une photo. Il utilisa le bord de la fenêtre comme appui provisoire et régla l'ouverture à 1 seconde. Pendant ce temps l'objet commençait alors à descendre verticalement, dans le ciel.

Devenu immobile à

nouveau, l'objet remonta au-dessus du niveau où il était situé avant de faire cette descente.

Devenu immobile, il redescendit à nouveau au point original, y restant stationnaire quelques secondes, puis disparut ensuite à ultra grande vitesse dans la direction nord-ouest.

Les témoins sont unanimes à dire que la lumière observée ne pouvait pas être un objet habituel tel qu'avion, hélicoptère, météorite, etc., cela dû au mouvement de la lumière et à sa vitesse avant de disparaître. Les témoins comparent cette lumière à celle du quartz-halogène. Sa distance était d'environ 10 à 15 km. Sa dimension étant celle d'un petit pois tenu à bout de bras. Elle était brouillée et semblait émettre elle-même de la lumière. Il ne s'agissait pas d'une lumière qui reflète. La nuit de l'observation, le ciel était clair, les étoiles étaient visibles, le dernier quartier de la lune était en-dehors du champ de vision des témoins et de la partie du ciel où était située la lumière. La pleine lune était la nuit du 5 mars 1977.

Après le retour de Chris à Montréal, ce dernier envoya son film à développer; il fut fort surpris, lors du retour du film, de constater que la caméra avait enregistré, au cours de la prise de la photo (1 seconde), un total de 14 lumières espacées inégalement dans le ciel. En effet, il semble bien que la caméra ait enregistré toute une formation d'objets volants en " V ".

Nous avons fait un agrandissement 18 cm X 24 cm de la photo; d'abord en couleur, puis en noir et blanc.

Sur l'agrandissement en couleur on peut nettement apercevoir que l'objet vu par les trois témoins est plus brillant que les autres et qu'il est de couleur bleue tirant sur le blanc. Les 13 autres lumières sont jaunes au centre et oranges sur les contours. Toutes les lumières sont de forme elliptique, suggérant ainsi des disques volant d'une manière fortement inclinée, presque à la verticale. Nous reproduisons sur la page suivante un agrandissement noir et blanc qui montre une partie de la ville de Västerås et les lumières dans le ciel.

wido hoville

Au moment d'écrire ces lignes nous n'avions pas encore mis au courant le réseau suédois d'investigation ufologique de cette observation; mais ce sera fait aussitôt que possible car nous avons d'excellents contacts en Suède. Nous pensons aussi que cette photo va faire beaucoup de bruit en Suède car on y signale depuis plusieurs années, et notamment pendant janvier 1972, de nombreux cas semblables de lumières volant en formation au-dessus de la Scandinavie.

Ainsi, en janvier 1972 par exemple, plusieurs pilotes ont observé une dizaine d'objets venant du Pôle et volant vers le sud-ouest. Ces lumières ont ralenti au-dessus de grandes villes et ont perdu de l'altitude pour ensuite remonter et continuer leur route. Le Ministère de la Défense suédois et on ne trouva aucune autre explication à ces phénomènes que celle des UFOs.

Il est frappant que ce cas soit survenu en 1972 : nous nous trouvons présentement en 1977, soit 5 ans plus tard, et la grande vague des UFOs coïncidence justement, " par hasard ", avec ces dates; depuis mars 1977, nous avons enregistré plusieurs passages d'UFOs en formation, au-dessus du Québec.

CARACTERISTIQUES DE LA CAMERA UTILISEE

Caméra de marque Mamyia DSX 1000, lentille simple à réflexe.

Ouverture lors de la prise : 1 seconde.

VITESSE: F 10.

Film utilisé : FUJI-couleur
ASA 100/Din 21 35 mm.

Numéro de la photo : 18.

D'autres données disponibles sur demande.

(Référence pour 1972 : BILD ZEITUNG, Hambourg, 5 janvier 1972, Allemagne Fédérale)



REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE POUR UFO-QUEBEC : GUY TARDIF
(AGRANDISSEMENT NOIR ET BLANC A PARTIR D'UN NEGATIF COULEUR 35 MM)

NDLR : UFO-QUEBEC EST LU PAR DE NOMBREUX LECTEURS ET CORRESPONDANTS D'AMERIQUE ET D'EUROPE, CE QUI FAIT QUE NOUS RECEVONS MAINTENANT REGULIEREMENT DES TEXTES DE CES PAYS, SUITE A LA DEMANDE DE COLLABORATION REITEREE PLUSIEURS FOIS DANS LES NUMEROS PRECEDENTS. NOUS VOUS PRESENTONS DONC CI-DESSOUS UN RAPPORT DETAILLE SUR UN CAS SURVENU EN 1976 EN ROUMANIE. SON AUTEUR EST ENQUETEUR EN CE PAYS ET EGLEMENT CORRESPONDANT DE PLUSIEURS ORGANISATIONS.

LE CAS PRESENTE ICI EST TRES INTERESSANT PAR SES CARACTERISTIQUES. NOUS EN PROFITONS POUR INVITER LES LECTEURS A NOUS FAIRE PARVENIR LEURS RAPPORTS DETAILLES D'ENQUETE, AINSI QUE TOUT TEXTE OU ARTICLE ORIGINAL SE RAPPORTANT A L'UFOLOGIE ET AUX SUJETS CONNEXES.

LETTRE DE M. MORARU

Messieurs,

Premièrement, je tiens à vous remercier pour votre revue UFO-QUEBEC qui est très intéressante. Je suis bien content d'avoir la possibilité de vous envoyer un cas ufologique de mon pays. Ici, les UFOs constituent un sujet de discussion bien populaire, quoique nous n'ayons pas de publication ufologique régulière et que la Roumanie n'ait pas vraiment de chercheurs sérieux en la matière. Si vous le désirez, je pourrais vous envoyer régulièrement des cas survenant en Roumanie.

Très cordialement Vôtre,

Augustin Moraru

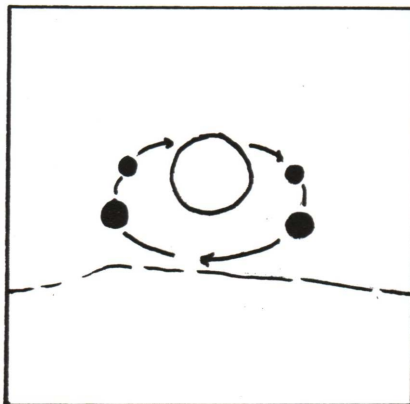
NDLR : LE RAPPORT DE M. MORARU SE TERMINE AVEC LES NOMS ET ADRESSES DES 10 TEMOINS DU CAS, AINSI QUE LEUR AGE.

RAPPORT

A 19 H 15, le 29 mars 1976, dix enfants de la ville de Scaieni (Prahova) ont suivi des yeux un phénomène aérien impressionnant pendant environ 1 heure.

Un étudiant de 15 ans, Cotovani Gheorghe, déclare ce qui suit :

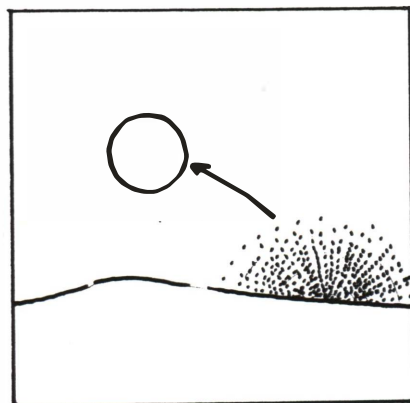
" Alors que moi et mes compagnons quittions l'école pour la maison, je vis des lumières étranges sur la colline, en face de nous. J'observai le phénomène du côté ouest, lequel occupait une grande place. En premier, j'ai pensé que c'était des phares de camion, mais les lumières étaient trop larges vues de cette distance; elles étaient aussi trop rapprochées les unes des autres et étaient situées à environ 50 mètres au-dessus de la colline. Elles étaient de couleur orange et ne faisaient aucun bruit ".



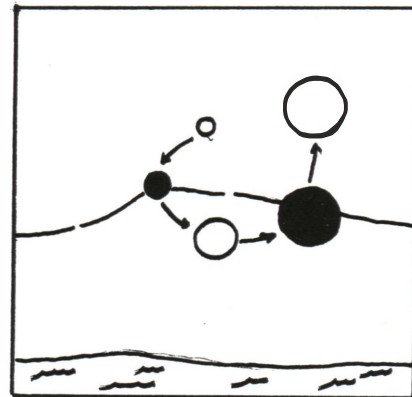
Un autre étudiant, Duma Gheorghe, âgé de 14 ans, déclare :

" Les lumières bougeaient simultanément, puis disparaissaient et réapparaissaient à grande distance. A un moment, une seule lumière de couleur rouge apparut, revint à sa position originale, puis disparut. Ce " jeu " d'apparition et de disparition, et de changement de couleur, dura à peu près 15 minutes. Elles bougeaient très rapidement, dépassant de beaucoup la vitesse d'un camion ou d'un tracteur ".

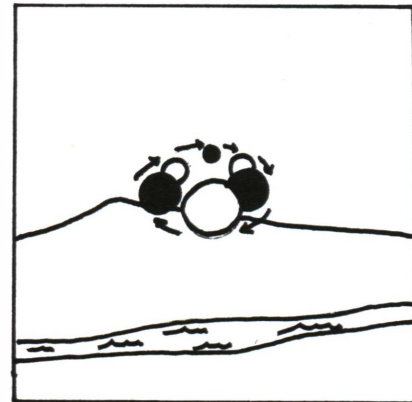
(En se référant à différentes pièces de monnaie pour appréciation, le témoin estima enfin la dimension apparente des UFOs à environ la grosseur d'un gros pois vert).



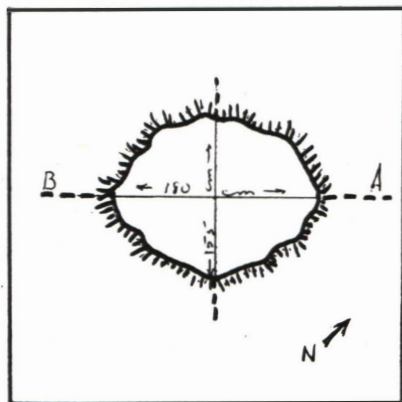
Soudain, après divers mouvements de va-et-vient à gauche et à droite de leur position originale, les lumières grossirent rapidement jusqu'à se fondre en une seule grosse sphère lumineuse, comme le soleil à Midi. Puis, à nouveau, après quelques mouvements irréguliers, elle disparut pour quelques minutes et réapparut, moins brillante. Les témoins estimèrent sa dimension à celle d'un cercle de 1,5 cm de diamètre tenu à bout de bras, la distance les séparant de la sphère à environ 1 kilomètre, et son élévation étant de 30° à l'horizon.



Avant qu'elle ne réapparaisse, toutefois, d'autres lumières assez fortes apparurent à l'arrière des collines, et, après une courte période en position stationnaire, disparut et réapparut 5 minutes plus tard. Puis, la grosse lumière changea sa couleur en rouge et disparut. (Elle descendit en tournant vers le bas de la colline de telle sorte que les témoins la perdirent de vue).



Peu de temps après apparurent 2 petites lumières de couleur rouge-orange. La première fois elles restèrent stationnaires, puis disparurent pendant une seconde et réapparurent à une autre place. A nouveau, elles se fondirent en une seule lumière brillante, semblable à celle qui disparut derrière la colline. 5 minutes après, une seule petite lumière apparut au-dessus des bois. Elle changeait de position à tout moment. La première fois, elle était au-dessus de la colline, puis apparut à sa gauche, puis descendit vers le sol près de la rivière Teleajen. Elle y resta environ 5 minutes, puis remonta et disparut en quelques secondes en laissant une longue traînée de fumée; avant de disparaître elle changea sa couleur en rouge et jaune.

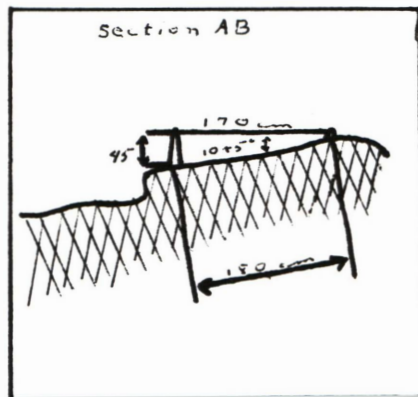


L'ENQUETE

Les enfants rapportèrent l'incident à leurs parents et à M. Balan Cristian, professeur à leur école, lequel se rendit sur les lieux présumés du cas, quelques jours après l'événement, où il trouva une marque étrange sur l'herbe.

Le matin suivant, je fus appelé par M. Balan qui m'informa alors qu'après qu'il eut ramassé quelques échantillons à fins d'analyses, la paume et les doigts de sa main droite s'enflèrent, puis ensuite rougirent. Il eut aussi un mal de tête.

Après l'interrogatoire des témoins, qui sont sincères et très coopératifs, je visitai le site où l'objet fut vu et y découvrit une trace circulaire d'herbe brûlée, d'environ 150 cm (1 m 50) de diamètre. J'y trouvai également de l'herbe morte dans le champ brûlé, probablement causé par l'UFO, ainsi que de l'herbe encore verte avec les bouts brûlés et desséchés. La surface brûlée est seulement superficielle et a des contours bien définis. Il n'y avait aucune indication que la marque puisse avoir été faite par des moyens habituels. Je pense que cette marque a été produite par le système de propulsion (à jet ??) de l'UFO qui, lorsqu'il disparut en dernier, laissa une traînée de fumée. L'herbe brûlée avait une odeur prenante et écoeurante. A cet endroit, le terrain est en pente. Le site d'atterrissage est situé le long de la colline et à environ 80 mètres de distance d'une ligne haute-tension. La possibilité de baisse de courant au moment de l'"atterrissage", néanmoins, ne le prouverait pas nécessairement.



Les conditions atmosphériques pendant l'observation étaient les suivantes : ciel clair, pas de précipitations, crépuscule, pas de vent, température d'environ 10°C. Aucun son ne fut entendu pendant toute la durée de l'observation et aucun moyen de propulsion des lumières ne fut visible.



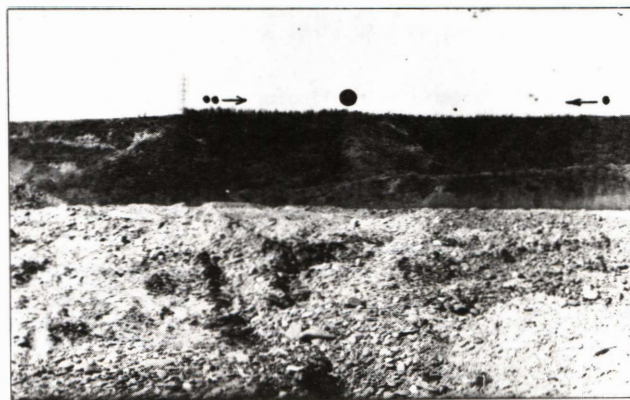
LE SITE D'ATERRISSAGE VU
SOUS UN ANGLE DIFFERENT



EXTREMITE BRULEE DE L'HERBE



SITE D'ATERRISSAGE (VUE RAPPROCHEE)



UNE PHOTO PRISE DE JOUR MONTRANT LES POSITIONS, LES DIMENSIONS ET LA FORME DES UFOS, VUS EN SOIREE, LE 29 MARS 1976, VERS 19 H 15.



MICHAEL J. SINCLAIR

enquêteur pour l'A.P.R.O.

traduction : J. Georges Ethier



...A TRAVERS LE CANADA...

La Colombie-Britannique est une région où il y a peu d'activité d'OVNI en comparaison avec la Nouvelle-Angleterre. Le 5 janvier 1977, un jeune homme a observé une telle activité de très près, et après enquête, j'ai appris qu'il y avait eu d'autres cas depuis 1975, dans la même région. Ils sont inclus dans le présent rapport, et d'autres datant de 1969 sont présentement sous enquête.

DATE DE L'OBSERVATION : 5 janvier 1977.

HEURE : 4 h 10 (A. M.).

NOMBRE DE TÉMOINS : 2.

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES : nuit claire.

ENDROIT DE L'OBSERVATION : Route # 16, 20 milles à l'ouest de Prince-George, Colombie-Britannique, Canada.

Un des témoins est un jeune homme de 17 ans; il est intelligent, sérieux, responsable. Puisqu'il désire garder l'anonymat, nous le nommerons "Bill". Nous essayons encore d'entrer en communication avec l'autre témoin.

En conduisant vers l'ouest, sur la route # 16, Bill remarque, par la fenêtre à sa droite, une lumière allongée, à un angle d'environ 15°, mesurant un pouce à bout de bras, et survolant les fils à haute tension. A ce moment précis Bill voit au loin une auto venant vers lui, sur la route. Lorsque les deux véhicules se trouvent à environ 300 verges (273 mètres) l'un de l'autre, la lumière quitte les fils pour prendre position derrière l'auto qui vient vers Bill, puis fait un changement rapide de 90°, passe très vite et très bas au-dessus de la voiture, et se dirige directement sur Bill.

Bill prétend que c'est à ce moment qu'un rayon de lumière rouge émanant du dôme de l'objet dirigé sur lui; il en ressentit des picotements sur tout le corps. Son moteur, ses phares et sa radio s'éteignirent et il perdit connaissance. Son dernier souvenir est d'avoir dévié vers la gauche pour éviter l'objet qui n'était plus qu'à 30 pieds de lui.

Bill fut réveillé par l'autre témoin. Etourdi et faible, et avec l'aide de l'autre personne, il sortit de son camion, et les deux parlèrent de l'incident qu'ils venaient de vivre. L'autre homme dit qu'il avait vu une lumière rouge dans son rétroviseur, puis qu'un objet le dépassa à grande vitesse et il perdit lui aussi connaissance.

Apparemment, les deux témoins furent inconscients pendant environ 20 minutes, et lorsque l'autre témoin reprit ses sens, il était debout à côté de son auto, et le camion de Bill n'était qu'à quelques pieds, face à sa voiture. Il trouva Bill assis sur le siège de passager et il le réveilla.

Les deux témoins ne purent comprendre comment les deux véhicules se trouvaient dans une telle position, puisqu'ils roulaient tous les deux à plus de 60 milles à l'heure au moment où ils perdirent connaissance. Ils cherchèrent en vain des traces de freinage sur le pavé. Ils examinèrent leurs véhicules pour y trouver quelque dommage possible : il n'y en avait pas. Après quelques minutes, ils réintégrèrent leurs véhicules respectifs et reprirent chacun leur chemin.

Avec une grande appréhension et tremblant beaucoup, Bill se rendit chez lui et raconta immédiatement son aventure à sa mère; ensuite il se rendit chez un ami, qui confirma l'état hautement agité de Bill (Notre entrevue eut lieu chez cet ami).

Bill se rappelait plusieurs détails, mais manquait de cohérence. Après plusieurs dessins, il fit la description suivante de l'engin : 30 à 40 pieds de longueur, de forme allongée, corps vert foncé et mat. Un dôme allongé, brillant d'un rouge foncé, dominait le tout et était la seule source de lumière de l'objet; il vit environ une douzaine de points de lumière dans ce dôme qui ressemblait au dôme d'un avion de combat ("cockpit"). Il remarqua une courte aile palmée de chaque côté, et la surface semblait rugueuse comme le dos d'un crocodile. Une base large, d'environ 15 à 20 pieds de diamètre, dépassait du dessous de l'objet. Il n'entendit aucun son émanant de l'objet.

Il eut de mauvais cauchemars les trois premières nuits après l'incident, et des maux de tête fréquents durant la journée. Sa montre, qui fonctionnait bien avant l'incident, s'arrêta maintenant souvent. Lorsqu'il quitta le lieu de l'observation, il s'aperçut que la batterie de sa voiture était très faible et il eut de la difficulté à faire démarrer son moteur, un 350 V 8, dans sa camionnette GMC 1977, presque neuve, et qui ne lui avait jamais donné de problème auparavant. L'autre véhicule était une Pontiac LeMans, de modèle récent (1974-75).

Le patron de Bill affirme être convaincu que Bill dit la vérité, et que ce dernier était encore pas mal ébranlé lorsqu'il se présenta à son travail ce matin-là.

Quand j'ai rencontré Bill, onze jours après son aventure, il semblait être en bonne forme et ne souffrir d'aucune séquelle fâcheuse.

La série d'observations suivantes eurent lieu à Fort St. James, et les témoins en sont les membres de la famille Larsson demeurant sur la route Nicosia. Voici leur récit des événements.

L'observation la plus récente eut lieu le 5 janvier 1977 vers 6 H 00 P.M., et fut faite par une des filles Larsson, Randi. (L'observation se produisit 14 heures après l'observation de Bill, mentionnée auparavant). En regardant le ciel clair elle vit vers l'ouest un objet, comme une très grosse étoile stationnaire, à une élévation d'environ de 25°. En le regardant au moyen de lunettes d'approche, l'objet ressemblait à un triangle blanc jaunâtre qui émettait des rayons de lumière bleuâtre. Après quelques instants elle s'en désintéressa et cessa de l'observer. Quelques heures plus tard elle vérifia à nouveau et l'objet se trouvait à l'est. L'objet ne bougeait pas et Randi Larsson abandonna ses observations.

Vers la fin du printemps 1976, Rosemarie et son frère Kurt revenaient chez eux sur la route Nicosia, vers les 8 heures du soir, lorsqu'ils virent une masse de lumière ovale, presque toute blanche, avec des teintes d'orange, mesurant 1 pied et demi à bout de bras, à 100 pieds de hauteur et à 1½ mille de distance. La partie du bas émettait des jets de lumière semblables à des aurores boréales. L'objet semblait immobile et disparaissait parfois derrière des arbres, pendant qu'ils continuaient à rouler. Quand ils arrivèrent à la maison, l'objet n'était plus visible. Ils ne le virent ni arriver ni partir.

Il y eut une autre observation en janvier 1976, cette fois par Mme Inger Larsson, son mari Eugène Larsson et leur fils Kurt. Vers les 5 heures du matin, Mme Larsson préparait le déjeuner, quand son attention fut attirée par une très brillante lumière blanche/jaune, au niveau du sol et à 1000 pieds de distance. Elle s'approcha de la fenêtre pour mieux voir, et aperçut cette lumière s'élever très lentement, dans un certain angle, vers le sud. L'objet passa derrière une petite colline et réapparut, montrant la forme d'une sphère avec deux courtes ailes au centre. Le témoin ne croit pas que ce soit une bordure vue de côté. Tout en s'élevant, l'objet tournait sur lui-même. Elle appela son mari qui, avec Kurt, vint regarder l'objet s'éloigner lentement. Cet objet avait environ 100 pieds de diamètre et disparut dans la direction sud-est.

La première observation faite par un des Larsson se passa au début de l'automne 1975 par Kurt. Tôt en soirée, Kurt revenait chez lui en motocyclette, lorsqu'une lumière s'approcha de lui et le suivit pendant un court moment. Il était assez ébranlé en arrivant chez lui. Vers cette même époque, le jeune chien des Larsson, Silver, est mort mystérieusement. La seule particularité apparente de la région où habitent les Larsson est qu'il y a des dépôts de pierre à chaux.



UFO EN SASKATCHEWAN

JOHN B. MUSGRAVE

Tôt dans la période des années '30, une bonne partie des Provinces des prairies du Canada constituait la limite ultime pour l'établissement d'immigrants. Dans les régions situées plus au nord, quelques pionniers commençaient à peine à ouvrir la voie pour l'établissement de l'agriculture et du commerce, et les objets de luxe, tels le téléphone, l'électricité et les routes pavées étaient encore à venir.

La ville de Nipawin, en Saskatchewan, dans les années '30, fut un des premiers lieux d'établissement de ces gens, se situant dans le nord-ouest de la Province. Pendant l'été 1933, plusieurs histoires étranges coururent parmi les pionniers et les gardiens des tours de surveillance et de prévention des feux de forêt, récits où il était fait mention de lumières dans le ciel et près de la terre. Ces lumières, quelle qu'ait pu être leur nature, furent présentes pendant au moins une semaine...

Le paysage au nord-ouest de Nipawin, près du lac Tobin, est formé de petites collines et de marécages. Quelques endroits étaient déjà cultivés depuis quelques années, mais sans donner de grands résultats. A cause de la présence de ces marécages, beaucoup de gens de la ville donnaient comme explication à ces phénomènes celle des "gaz de marais", explication qui, comme tout le monde le sait, est encore avancée de nos jours.

De toutes façons, ce n'est pas la majorité des gens de Nipawin qui acceptait comme raison de ces lumières celle d'air chaud et, peu après minuit, deux hommes et une femme (dont les noms sont connus de l'enquêteur) se dirigèrent, dans un petit camion "pick-up", à l'endroit où ces lumières étaient vues. Ils ne furent pas déçus dans leur projet : plus ils approchaient des lieux des observations, plus brillant devenait l'horizon. Après avoir roulé le plus loin possible sur le petit chemin de terre, ils descendirent du camion et continuèrent à pied à travers le sous-bois en direction d'où venait la lumière.

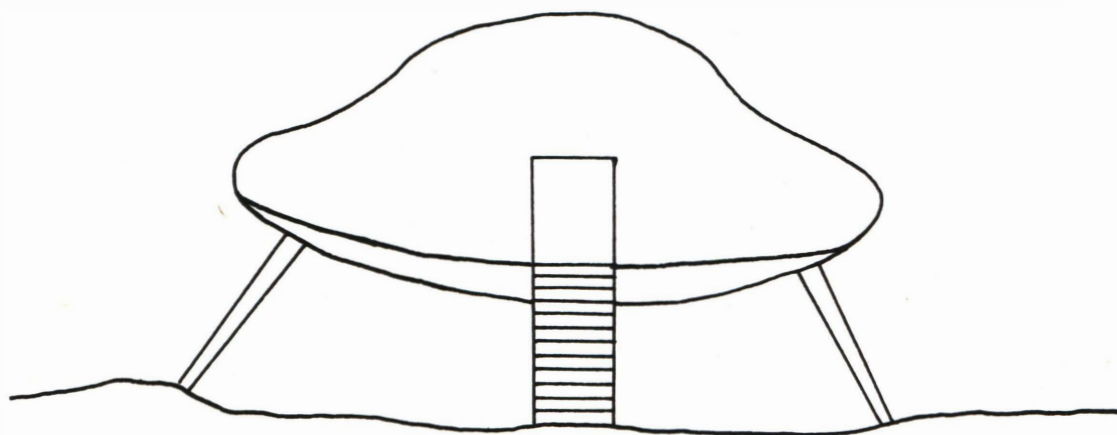
Les témoins en trouvèrent.

Six grandes marques carrées étaient visibles, faites probablement par les pieds d'atterrissage qui supportaient l'engin, si vraiment il y avait eu un engin. Chaque marque était de la même dimension : 60 à 75 cm, carrée, espacée d'environ 2 mètres et demi à 3 m. Elles étaient d'une profondeur de 5 à 7 cm et ressemblaient à des traces faites par des plaques de "bouilloire" enfoncées dans la terre. Les témoins purent aussi voir d'autres marques qui devaient avoir été faites par l'échelle touchant le sol. Et comme si cela ne suffisait pas, ils notèrent en plus au centre du site un grand cercle brûlé, de 4 mètres de diamètre. Ils regardèrent pour trouver des traces de pas, mais en vain, cependant. Il y avait de l'herbe écrasée aux alentours de l'endroit où l'engin avait dû se poser.

Comme les témoins avaient, cette fois, emmené avec eux une petite caméra-box pour prendre des photos de l'engin, ils purent donc au moins prendre des cli-

chés des marques. Plus tard, deux d'entre eux écrivirent un article sur toute l'affaire pour le soumettre aux journaux du Canada. Mais personne n'était intéressé et ceux qui répondirent leur demandèrent à quel genre de "party" ils avaient participé cette nuit-là. Comme beaucoup d'autres témoins d'observations d'UFOs, ils apprirent très vite à garder pour eux leur expérience. Au cours des 40 années suivantes, les photos se sont perdues à un moment donné. Mais, de toutes façons, personne ne s'y intéressait. Peut-être sont-elles aujourd'hui enfouies quelque part dans un grenier ou un vieil album de famille? Si jamais quelqu'un les retrouve, elles pourraient devenir les premières preuves photographiques d'un cas d'UFO avec traces physiques, comprenant plusieurs témoins et occupants d'UFOs (CE III).

A environ un quart de mille, ou un peu moins, ils furent empêchés de continuer à cause d'un canal de marécage qui interdisait de s'approcher de la lumière, surtout en pleine nuit; mais ils étaient quand même assez près. De leur point d'observation, ils purent voir que la lumière provenait d'un grand objet ovale surmonté d'un dôme et légèrement arrondi vers le bas. L'objet était supporté par des "pieds" d'atterrissage, et par une porte centrale on pouvait voir une douzaine de formes qui montaient et descendaient quelque chose qui ressemblait à une échelle. Les "occupants" semblaient être moins grands qu'un homme normal, et tous étaient apparemment vêtus d'un uniforme de couleur argenté. Tous semblaient porter un casque et tous, aussi, semblaient courir autour de l'objet, comme s'ils étaient en train de le réparer.



Ufo : Saskatchewan 1933

Le tout se passait dans un étrange silence, malgré que les occupants soient très occupés. Émerveillés, les trois témoins regardaient en silence, et personne ne parlait. La lumière, d'une intensité très forte, de couleur orange, et qui provenait de l'engin, éclairait la région et les trois pouvaient voir sans difficulté. La lumière qui, non seulement était très brillante mais ne semblait pas être "de cette terre", rendait cette scène encore plus mystérieuse. Après une période d'observation d'environ une demi-heure, les

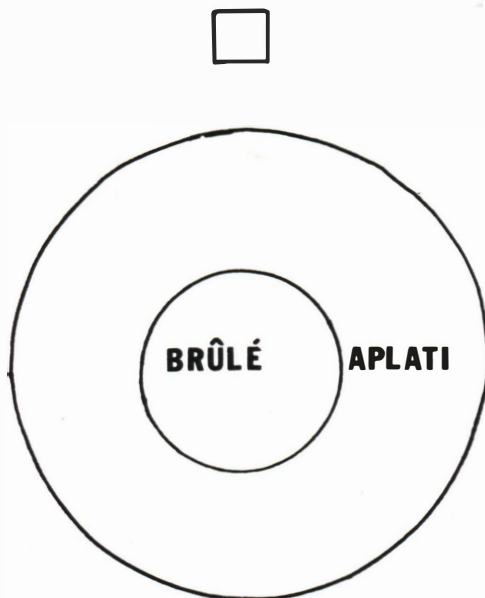
trois témoins retournèrent vers le camion pour se diriger vers la ville et pour trouver un meilleur chemin afin de s'approcher de l'engin étrange en contournant le marécage. Ils voulaient regarder de plus près cet objet qui était stationné en plein milieu du marécage, loin de toute ferme ou de tour de surveillance. Quand, finalement, ils eurent trouvé un chemin qui conduisait plus près, ils s'aperçurent qu'ils n'avaient plus assez d'essence dans leur véhicule pour retourner à l'endroit, et revenir chez eux, et de ce fait ils furent

obligés d'abandonner pour cette nuit.

Ils purent retourner sur les lieux d'observation seulement quelques nuits plus tard. C'était une nuit claire, avec pleine lune éclairant le paysage. Ils espéraient avoir une meilleure vue que la première fois. Mais cette nuit-là l'objet était absent. Aucune lumière n'était visible

à l'endroit de l'observation de la première nuit. Les témoins revinrent donc à leur camion pour attendre le matin afin de traverser les marécages en vue de trouver d'éventuelles traces.

traduit par Wido Hoville



TRACES AU SOL

EN BREF...

par : J. Georges ÉTHIER

Après s'être amusé pendant plus de 5 heures à se moquer des attaques de l'aviation militaire iranienne, à la vue de nombreux témoins incluant des contrôleurs aériens, des pilotes de réactés et des généraux de L'Aviation Impériale Iranienne, un UFO a disparu après que ses "attaquants" aient abandonné la partie; et il a peut-être réapparu à 3 200 milles à l'ouest de là, au Portugal, 45 minutes plus tard.

Cette série extraordinaire d'événements débuta au-dessus de l'aéroport de Mehrabad à Téhéran, vers 10 h 30 P.M., le 18 septembre 1976. M. Hossain Pirouzi, contrôleur de l'air en devoir, reçut d'abord 4 appels de citoyens agités qui lui demandaient d'identifier cet objet qui faisait des pirouettes dans le ciel; cet objet change de forme rapidement, disait l'un; un autre dit : il ressemble à un éventail à 4 hélices ; un autre encore rapporte : il se sépare en 2 puis redevient un même objet. Après un quatrième appel de ce genre le même soir, Pirouzi sortit sur la terrasse

extérieure pour examiner le ciel avec des jumelles. Au nord-est un objet qui avait trois sections de couleur (une section bleue de chaque côté d'une section centrale rouge scintillant) fut aperçu. L'objet montait et descendait comme un yoyo en se dirigeant vers le nord, et il semblait être à environ 6 000 pieds d'altitude.

Pirouzi avisa l'aviation militaire iranienne, et le général Abdulah Moussefi, l'officier supérieur en devoir, répondit au téléphone; le général sortit dehors et dit à Pirouzi, au téléphone : je vois quelque chose dans le ciel et ce n'est certes pas une étoile. Alors le général envoya un des avions à réaction Phantom de l'Aviation Impériale Iranienne pour examiner cette chose de près. Un deuxième Phantom fut aussi envoyé, quand le premier commença à avoir épuisé sa réserve de carburant.

M. Pirouzi, qui était en contact direct par radio avec les pilotes des réactés Phantom demanda au premier de s'approcher de l'objet davantage; le pilote lui répondit : je fais mon maximum de Mach 2 et il s'éloigne de moi. Puis l'objet tourna et revint au-dessus de l'aéroport. Les Phantoms pourchassèrent l'objet dans le ciel iranien. Tout à coup le deuxième pilote rapporta que l'objet lançait sur lui un jet lumineux, et qu'il retournait à sa base; soudain il se mit à crier : Il me poursuit... Oh !... et sa radio s'éteignit. On vit sur le réacté se rapprochant de la tour de contrôle comme un triangle qui le surplombait. L'objet rectangulaire tom-

ba au sol mais on ne peut en trouver aucune trace. Dès que l'objet rectangulaire quitta le Phantom la communication se rétablit.

Chaque fois qu'un des réactés s'approchait à moins de 15 milles de l'UFO, les communications-radio s'interrompaient; la même chose se produisit avec un autre réacté qui passait dans la région à ce moment. A 4 h 00 les Phantoms reçurent l'ordre d'abandonner toute poursuite et de retourner à leur base. Dès que les Phantoms eurent quitté la région, l'UFO disparut en montant vers l'ouest, de plus en plus haut dans le ciel.

Aussi incroyables que ces faits puissent paraître, le plus bizarre encore est que la suite eut peut-être lieu à près de 3 200 milles de là, à 45 minutes d'intervalle... En effet, 45 minutes environ après que l'UFO eut disparu du ciel d'Iran, un Boeing 707 de la compagnie de transport aérien TAP, en quittant Lisbonne, au Portugal, entra presque en collision avec un objet brillant qui croisa son chemin. D'après les rapports des pilotes et des membres d'équipage, cet objet correspondait parfaitement à l'objet poursuivi par les Phantoms en Iran, moins d'une heure auparavant.

Référence : THE NATIONAL ENQUIRER.

A 45 MINUTES D'INTERVALLE, 2 ENDROITS SEPARÉS PAR 3 200 MILLES SONT VISITÉS PAR UN UFO IDENTIQUE... SERAIT-CE LE MÊME ?

courrier

Chers vous autres,

Je me décide enfin à vous écrire; ce n'est pas peu dire !

Il y a des tas de petites choses qui me chicotaient depuis longtemps mais j'étais trop paresseux pour vous écrire. Je parle, bien sûr, de la revue UFO-QUEBEC.

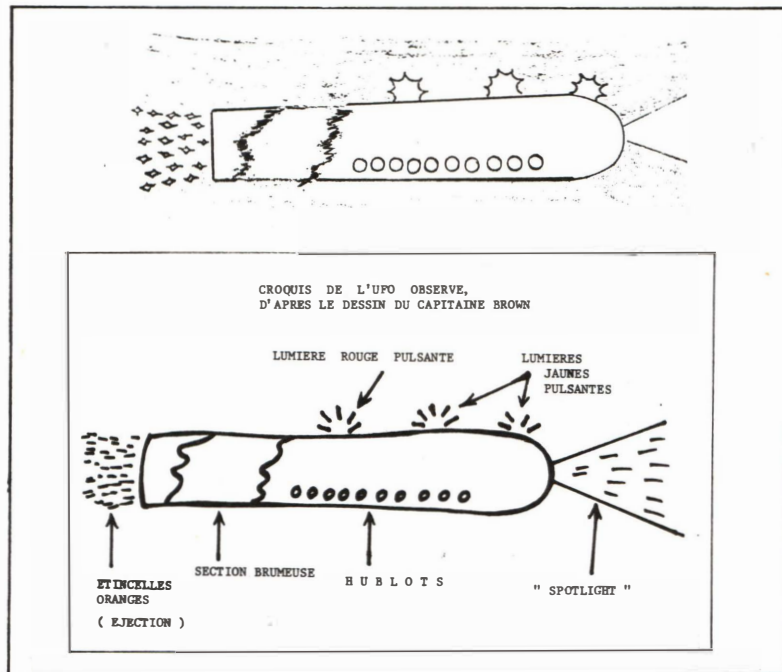
D'abord les louanges : elles seront très brèves : vous faites de l'excellent travail, très intéressant. Malheureusement, je ne suis pas porté à la louange, c'est pourquoi les critiques seront beaucoup plus longues. Il ne faudra pas en conclure que le bilan est négatif. De toutes façons, elles seront constructives et ne viennent que de bonnes intentions.

Première critique : vos reportages me semblent parfois incomplets. Je n'ai pas le courage de retourner voir dans les numéros précédents, mais j'ai souvent eu l'impression qu'il manquait à vos rapports quelques éléments importants. Mais cette fois-ci c'est flagrant : en page huit du numéro 9, le dessin de gauche montre les traces laissées sur le toit de la maison. Mais nulle part vous n'expliquez ce que sont les "deux traces ovales de 1 mètre sur 1,5 mètre". Pas une seule mention dans votre texte. Oubli grave ! J'étais tellement intrigué que je me suis décidé à vous écrire. Dans les numéros précédents j'avais remarqué que, parfois, de petits oublis de ce genre s'y trouvaient, quoique beaucoup moins graves, et cela me laissait souvent une impression d'insatisfaction.

Deuxième critique : Une autre erreur, qui donne l'impression (que j'ai déjà eue) que vous devriez faire une révision plus attentive avant d'envoyer vos pages chez l'imprimeur. Page 21, le dessin est destiné à donner une idée des couleurs de l'OVNI. Or, les zones que vous désignez "bleu clair" sont probablement "bleu foncé", selon la photo, et celles que vous désignez "bleu foncé" sont manifestement "bleu clair" sur la photo. Une erreur vraiment trop grosse.

(NOTE DE M. HOVILLE : CE LECTEUR A BIEN RAISON : EN FAISANT LE COLLAGE DES ETIQUETTES DESIGNANT LES COULEURS DE L'UFO SELON LA PHOTO J'AI MALHEUREUSEMENT MELANGE CELLES-CI, CE DONT JE M'EXCUSE AUPRES DE TOUS LES LECTEURS).

Troisième critique : ... et je suis sûr qu'on vous l'a déjà faite. C'est au sujet de la qualité des dessins, des croquis devrais-je dire ! Des ébauches ! Très souvent on a l'impression qu'ils ont été esquissés par des enfants : aucun soin, aucun souci de la présentation, et ceci est généralisé dans tous les autres numéros. A tel point — et je ne plaisante pas — que je n'ose montrer UFO-QUEBEC à des gens parce que ces dessins me semblent trop ridicules et compromettent le sérieux de la revue. A titre d'exemple, je prends le dessin en haut de la page 14, et je le refais :



Voilà. Est-ce qu'il n'a pas l'air un peu plus "sérieux" ? Le dessinateur n'avait même pas utilisé une simple règle pour tracer le contour de l'OVNI. Quant aux hublots, ils étaient bâclés...

Ce sont autant de petits dessins bâclés, autant de petites erreurs non corrigées, autant de petits oublis dans le texte, qui enlèvent à UFO-QUEBEC une bonne mesure de fini, de poli, qui lui donneraient l'apparence d'une revue sérieuse. Si tout cela était corrigé, j'en suis sûr, la revue serait encore plus sérieuse et connaîtrait plus de succès. Il ne faut pas considérer comme négligeables des aspects comme la présentation, la mise en page : elles sont pour une bonne part dans le succès ou

l'insuccès de UFO-QUEBEC (une part secondaire, peut-être, mais importante). Je crois qu'une revue d'une meilleure qualité réussirait à intéresser plus de gens à l'ufologie. Moi, en tout cas, je serais moins gêné de parler d'OVNI si je pouvais brandir un exemplaire "montrable" de UFO-QUEBEC.

Voilà, c'était peut-être un peu raide comme critique, mais je ne visais, en écrivant cela, que le succès de UFO-QUEBEC.

Ceci dit... et quant à y être, je pourrais peut-être vous donner mon opinion sur une ou deux questions.

D'abord, les photos de M. Langevin. Vraiment il est difficile de croire à une coïncidence quand on compare "son" OVNI à celui de la série "UFO" ("Alerte dans l'Espace") : même forme, même éclairage. Selon moi, il a photographié une télévision (en trouvant le moyen d'éviter la ligne diagonale produite par le balayage de l'écran cathodique), ou, mieux, il a reproduit une photo qu'il aurait prise dans une revue de science-fiction où il était question de la série télévisée. Ceci est très possible, je crois.

D'autres questions se posent : pourquoi M. Langevin ne veut-il pas montrer les clichés voisins, si ce n'est parce qu'ils sont "moins bien réussis" ? Et, vraiment, se promener à 4 heures

du matin avec une caméra, quand il allait à la pêche...Non, celle-là, je la trouve un peu grosse.

En plus, tenez, il y a l'éclairage qui est manifestement extérieur à l'objet, et non pas interne.

Comme le souligne M. Spohner, on pense tout de suite à un éclairage par deux projecteurs placés en avant, à droite et à gauche. J'ai hâte de voir les prochains résultats d'analyse de la photo, mais je crois qu'il faut être très sceptique face à ce cas. Après tout, il y a aussi des menteurs...

Une autre question : en page 11 on lit le témoignage d'un enfant (Jacques Simard). Je reste toujours paniqué quand je lis que des gens, en voyant des OVNI, n'ont témoigné que de peu d'intérêt. Ici, l'enfant ne semblait pas très préoccupé par le phénomène... pourtant inusité ! Mais la meilleur, on la trouve en page 4 (un jeune homme et sa soeur à l'île Saint-Ignace) : ils sont allés se coucher pendant que l'OVNI était toujours devant eux. Incroyable ! Comme si de rien n'était ! Il me semble pourtant que si je voyais un OVNI je saurais retarder un peu l'heure du coucher, pour observer le phénomène jusqu'à la fin...Cela ne m'arrive pas si souvent...

Enfin, c'est comme à la loterie, ça n'arrive jamais qu'aux autres !

Continuez votre travail et améliorez la revue; j'attends le prochain numéro... en espérant y trouver l'explication des deux petites traces ovales laissées dans la neige sur le toit de la maison, rue Casgrain.

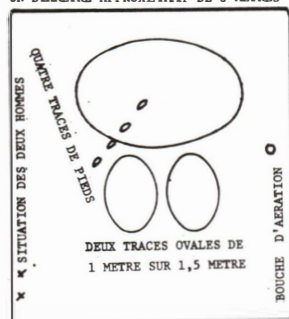
Bien à Vous,
Alain Lortie

REPONSE DE MARC LEDUC :

Aimable critique,

Le dessin de la page 8 montre deux ovales et le texte ne les explique effectivement pas. Ces deux ovales de glace étaient assez semblables, et de même nature, que le grand. Ils sont en relation directe avec lui. Proviennent-ils de la forme même de l'OVNI ? Proviennent-ils d'un appareil annexe ? Nous n'avons pas plus d'information à donner.

SURFACE ALLONGÉE DE GLACE AVEC
UN DIAMÈTRE APPROXIMATIF DE 6 MÈTRES



Vous nous exhortez à fournir des dessins plus étoffés. D'une manière vous avez entièrement raison. Nous ne pouvons concurrencer avec des maisons d'édition dont le personnel artistique qualifié arrive à illustrer des revues en couleur sur papier glacé, dont les dessins frappent l'imagination et l'oeil des lecteurs. Beaucoup de nos illustrations sont plus que modestes. Pourtant nous insistons sur un point précis relatif aux dessins qui accompagnent les cas d'observation et plus spécifiquement sur ceux qui font partie du témoignage ! Nous n'avons pas plus le droit d'arranger à votre goût ou au nôtre les dessins ébauchés par les témoins. Vraiment, préférez-vous un dessin bien figolé d'une soucoupe ultra-moderne ?

Le même argument joue au sujet des réactions des témoins qui, par exemple, devant le spectacle d'un OVNI, ont fermé la porte et sont allés se coucher. Vous n'auriez jamais, dites-vous, et vous le pariez, une attitude aussi inattendue et inexplicable. C'est seulement en visitant des témoins de faits insolites que l'on s'habitue à ces attitudes déraisonnables et fréquente des individus. Vous pourriez négliger de vous servir de l'appareil photographique que vous auriez, pendu au cou, que je n'en serais pas surpris.

Ne croyez pas que nous nous contentons de donner la réplique. Vous êtes du genre de nos lecteurs préférés. Vos propos sont bienvenus et stimulants. Nous espérons grossir bientôt le caractère d'imprimerie que nous utilisons, à titre d'exemple de bonne foi.

COMMENTAIRES DU REDACTEUR : Nous pourrions aussi ajouter, à propos de la troisième critique, que cette politique de reproduction ORIGINALE des dessins des témoins est généralisée dans la majorité des revues ufologiques des groupements connus; c'est une question de fidélité aux témoignages des gens impliqués dans les cas décrits. Car, bien souvent, comme cela a déjà été le cas dans d'autres catégories de magazines ou journaux à sensation, en voulant faire un dessin ou une illustration trop belle ou plus plaisante à l'oeil, la description initiale du témoin en a ainsi été modifiée ou changée. C'est pour cette raison que les revues, qui ne sont pas réalisées dans une optique "commerciale" et qui n'ont pas le circuit de distribution des magazines à grand tirage, gardent cette manière de procéder dans la reproduction de dessins et d'illustrations des rapports. Il faut aussi penser que bon nombre de témoins ne sont pas des "dessinateurs professionnels" et que leurs tentatives de représenter les objets ou les êtres de leur observation, tout en essayant d'être le plus fidèle possible, demeurent quand même assez simples.

OBSERVATION A SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Je vous fait part d'une observation qui m'est parvenue. Il n'est pas dans mon intention de me faire valoir, mais plutôt de vous rendre service; je ne me rends pas responsable de la valeur de cette observation.

J'avais entendu dire qu'une personne avait observé un objet bizarre. En ce temps-là je ne m'intéressais pas tellement au phénomène des OVNI. Mais maintenant que je suis un peu plus renseigné sur le sujet, je fais quelques recherches.

Donc, je me suis souvenu que je connaissais une personne qui m'avait fait part de son observation; j'ai immédiatement fait parvenir à cette personne un petit questionnaire, me basant sur votre revue. Voici donc l'observation. Je cite.

Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de Fatima, au mois d'août 1969, ciel ensoleillé. Témoin : Mme Berthe Ladouceur, 26 rue Bazinet, paroisse de Fatima. Vers Midi, objet vu. Aucune brillance, ressemblant par sa couleur à un grand chapeau frangé sur ses bords, de couleur beige, très visible à l'oeil nu. Objet se déplaçant très lentement, semblant glisser, et gardant la même trajectoire. Objet beaucoup plus gros qu'un avion vu à la même hauteur. Il est passé au-dessus du clocher de l'église, à environ 100 ou 200 pieds au-dessus, a continué à glisser tout doucement jusqu'à disparaître à nos yeux. Nous avons pu le voir 5 à 6 minutes, au moins. Aucun bruit.

Aucun autre détail apparent.

Un autre témoin : son mari, M. Alfred Ladouceur.

De : Gilbert Roy, Montréal.



REQUIEM

LE FANZINE QUEBECOIS DE LA
SCIENCE-FICTION
ET DU FANTASTIQUE



1085 St. Jean
LONGUEUIL P.Q.
J4H 2Z3

INFORMATIONS

Radio-Québec a mis à son horaire, dernièrement, une émission spéciale d'une durée de 1 heure 30 minutes sur le sujet des soucoupes volantes. Originellement prévue pour durer 1 heure, l'émission a ensuite été prolongée d'une demi-heure, en accord avec le directeur de la programmation, étant donné l'abondance de la documentation qui devait la constituer, au départ. Pendant des mois, toute l'équipe de réalisation a lu de nombreux volumes et livres, compulsé des dossiers et des rapports, et, le plus important et surtout le plus intéressant, a finalement rencontré une série de personnalités connues dans le domaine.

En effet, l'équipe de Pierre Bélisle, le réalisateur, a réussi à interviewer au moins 5 des plus éminents chercheurs sur la question, de France et des Etats-Unis. Ils se sont même rendus à Acapulco pour participer au congrès international qui s'y déroulait. A ce propos, justement, M. Bélisle me faisait remarquer, lors d'une récente rencontre avec lui sur la possibilité de présenter le travail que fait UFO-QUEBEC sur ce sujet, que la presse, en général, a quelque peu déformé les résultats de cette conférence. Il est vrai que, sur le plan FINANCIER, le congrès n'a pas attiré autant de participants "payants" dont s'attendait d'avoir le Ministère du Tourisme Mexicain qui, en fait, avait tout organisé pour faire la promotion de ce congrès et en faire plutôt une grosse attraction touristique. Il est vrai, aussi, qu'il y a eu quelques participants qui ont donné une image plus ou moins réelle de la recherche ufologique sérieuse par la présentation d'éléments plus ou moins vérifiables. Mais, ajoute-t-il, ce congrès a quand même réussi à réunir de nombreuses gens de calibre pendant toute sa durée, et a mis en évidence les résultats concrets, positifs et encourageants de plusieurs chercheurs connus.

C'est ainsi qu'à cette occasion, l'équipe de M. Bélisle a pu interviewer le docteur Joseph Allen Hynek, directeur du CENTER FOR UFO STUDIES à Chicago; Stanton Friedman, physicien par profession, membre et enquêteur de plusieurs groupements, et qui vint au Québec dernièrement pour présenter sa conférence habituelle; Jim Lorenzen, directeur de AERIAL PHENOMENA RESEARCH ORGANIZATION; William Spaulding, directeur du GROUND SAUCER WATCH; au Québec, le français Jimmy Guieu, de passage ici, comme il le fait annuellement, pour donner, lui aussi, sa série de conférences publiques et d'interviews pour les médias d'information.

Ce que je peux dire de cette émission spéciale de Radio-Québec, c'est qu'elle est certainement la première VRAIE émission documentaire et d'information sur l'ufologie, réalisée ici au Québec depuis au moins 10 ans (après celles de Radio-Canada, dans le cadre d' "Atome et Galaxies", dans les années '60), et présentant si intelligemment et en détail les différents aspects nouveaux du problème. L'équipe s'est surtout

attachée à montrer les caractéristiques de l'ufologie CONTEMPORAINE, avec des documents, des photos, des rapports, des interviews et autres éléments importants sur le côté REEL, AUTHENTIQUE et VERIFIABLE du sujet. Pas question, dans ce montage, d'élucubrations d'illuminés, de rapports de pseudo-voyages dans l'espace en soucoupe volante de "Contactés" avec des extra-terrestres, ni d'autres boniments semblables de gens dont, en général, les propos ne tiennent pas debout, ou portent atteinte au sujet, ou encore en changeant complètement la nature par des éléments ayant plus rapport avec l'occulte ou avec la science-fiction.

Nous ne pouvons qu'applaudir et encourager des émissions de ce genre, faites dans un but sérieux d'information; l'équipe de Radio-Québec, d'ailleurs, a été chaudement félicitée par Hynek et les autres, surtout à cause de l'esprit avec lequel elle a été réalisée, et par la qualité technique du montage, déplorant le manque d'émissions semblables faites aux Etats-Unis; la dernière tentative de CBS, en fait, n'a été qu'une fausse présentation du sujet, amenant de nombreuses lettres de protestation du public américain.

Radio-Québec doit donc être félicité d'avoir pris à coeur ce problème et d'avoir confié à une équipe compétente le soin de réaliser ce "Dossier" spécial sur les OVNI. Comme me le disait encore le réalisateur, des lettres nombreuses, comme jamais une émission de ce cadre d'émissions en avaient reçues auparavant, avaient été envoyées à Radio-Québec depuis octobre 1976, venant de gens, jeunes et adultes, désirant s'informer correctement sur la question. Devant la quantité de celles-ci, l'équipe avait dû modifier à 3 reprises le projet d'émission sur les OVNI, pour en arriver finalement à l'émission définitive qui a été présentée.

A ma question de savoir si ce "Dossier" spécial sera présenté à nouveau, M. Bélisle me mentionne que ceci est possible : si tous ceux qui l'ont vu et qui désireraient le revoir, ou ceux qui l'ont manqué le soir de la présentation et voudraient maintenant le voir, écrivent en grand nombre à Radio-Québec, 1000 rue Fullum, Montréal, Québec, au soin du réalisateur, ou encore téléphonent à 873-4611 pour suggérer de le présenter à nouveau, il y a de fortes chances qu'il soit remis à l'horaire à l'automne. C'est donc une invitation que je lance à tous nos lecteurs et au public d'agir en conséquence s'ils veulent voir ou revoir ce "Dossier", auquel UFO-QUEBEC a participé en présentant quelques documents sur des cas du Québec et l'activité qui s'y déroule.

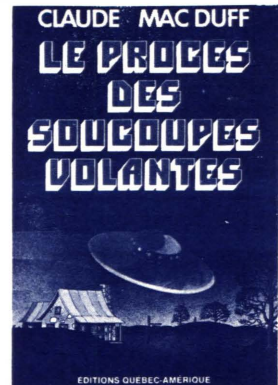
claude mac duff

" LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES " de CLAUDE MAC DUFF
publié aux EDITIONS QUEBEC-AMERIQUE

Un ouvrage percutant par le sujet traité et passionnant par l'optique et la prise de position de l'auteur. Sous la forme d'un "Procès", il montre l'existence et la présence des OVNI et des Extra-Terrestres au Québec et dans le monde, à l'aide de témoignages éloquentes, de pièces à conviction et de preuves. Des photos, dessins, diagrammes et illustrations complètent ce vivant plaidoyer en faveur de la reconnaissance officielle de l'ufologie. Plusieurs chercheurs québécois ont collaboré à ce " Procès des S.V."

VOLUME BROCHE, 256 pages, format 15 X 22 cm, couverture couleur.

COMMANDE POSTALE FAITE DIRECTEMENT A L'AUTEUR : \$ 5.00 (mandat-poste), envoyé à 8618 rue Foucher, Montréal, Québec, H2P 2C5



MONTREZ LA REVUE A VOS PARENTS, AMIS ET CONNAISSANCES,

SUGGEREZ-LEUR DE S'Y ABONNER, ET MEME, POURQUOI PAS, OFFREZ UN ABONNEMENT-CADEAU A QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ.

C'EST PAR LE TRAVAIL ET L'EFFORT DE CHACUN QUE NOUS PARVIENDRONS A FAIRE CONNAITRE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE SERIEUSE AU QUEBEC.

ET DANS CE BUT, UFO-QUEBEC A JUSTEMENT BESOIN D'ARTICLES, DE REPORTAGES, D'INFORMATIONS, DE TEMOIGNAGES ET DE COMMENTAIRES...

SOUMETTEZ VOS TEXTES A : UFO-QUEBEC, B. P. 53, DOLLARD-DES-ORMEAUX, QUEBEC, H9G 2H5.

LES TEXTES DOIVENT ETRE DACTYLOGRAPHIES A DOUBLE INTERLIGNE.

EN PLUS NOUS PUBLIERONS LES LETTRES LES PLUS INTERESSANTES SUR DES RAPPORTS D'OBSERVATION, DE CRITIQUES, D'IDEES ET DE CONCEPTS ORIGINAUX DE CHERCHEURS, MAIS BIEN ENTENDU TOUJOURS DANS L'OPTIQUE DE L'UFOLOGIE.

UFO QUEBEC DOSSIER PHOTO

VOIR PAGE 14

